L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er AVRIL 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
[illegible]
Rue de Chartres No. 22, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 1er AVRIL.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à percevoir des abonnements à la semaine [illegible] numéros [illegible] les jours dans nos bureaux de [illegible] pour un [illegible] compte particulier [illegible] période [illegible] comptabilité [illegible] haut concernant [illegible] porteurs [illegible] présenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

BULLETIN POLITIQUE.

La politique est d'une aridité désespérante. La désignation de M. Fillmore par la convention de Philadelphie semblait devoir triompher de l'indifférence publique, mais la presse des deux partis n'a pas tardé à suspendre les hostilités. L'armistice sera encore, et il n'est pas probable que la guerre se rallume avant le choix du candidat démocrate. Or, comme celui-ci ne se désignera qu'au mois de juin, il n'y aura pas d'agitation d'ici là, et le calme régnera dans la presse comme dans le pays. Faut-il s'en plaindre? Nous ne le croyons pas, car les partis dans leurs luttes ardentes sèment souvent dans le pays des germes de discorde qui pourraient plus tard devenir funestes à l'Union.

Quant à la situation à Washington, notre correspondant en rend compte dans la lettre suivante :

"Le comité nommé par la chambre pour se rendre au Kansas, se compose de M. Campbell de l'Ohio, de M. Howard du Michigan, et de M. Oliver du Missouri. M. Campbell a déclaré néanmoins qu'il ne désirait point faire partie du comité et son [illegible] n'a pas encore été désigné.

"Comme la résolution adoptée par la chambre avait été présentée par M. Dunn aux lieu et place de celle du comité, il devait, conformément aux usages parlementaires, être placé à la tête du comité, mais ayant commis [illegible] faute de refuser son vote à M. Banks, lorsqu'il était question d'élire un speaker, celui-ci a saisi la première occasion favorable pour se venger. Mais pour satisfaire sa rancune il a été obligé de violer une règle élémentaire de courtoisie; il a montré qu'il était dominé par des ressentiments personnels. M. Banks s'est fait beaucoup plus de mal qu'il n'en a fait à M. Dunn.

"Une autre circonstance extraordinaire relative à la nomination du comité, c'est que deux des membres les plus influents du comité des voies et moyens, le plus important certes de la Chambre, ont été envoyés au Kansas comme membres du comité d'enquête. Ces deux membres sont hostiles à l'administration. M. Cobb, de la Georgie, restait donc rapporteur du comité des voies et moyens. Cette affaire a donné lieu à beaucoup de commentaires, et personne, que je sache, n'approuve la conduite du speaker. M. Campbell ayant cependant refusé de faire partie du comité d'enquête reste rapporteur du comité des voies et moyens.

"Hier, la chambre, après une longue discussion, a voté des résolutions portant que les membres du trente-quatrième Congrès recevront les ouvrages qui ont déjà été distribués aux membres du trente-troisième Congrès. C'est une déviation de l'ancienne coutume, car la résolution porte que les membres pourront choisir parmi les ouvrages ceux qui leur plaisent. On lui donne le montant de ce que coûtent les ouvrages qui lui reviennent de droit et cet argent lui sert à en acheter d'autres.

"Mais les représentans du peuple ne s'adjugent-ils pas par là même une subvention? Supposons qu'un jeune avocat se soit fait nommer au Congrès; il a besoin d'une bibliothèque de droit et non des ouvrages que le congrès a l'habitude de distribuer. En vertu de la résolution dont il s'agit, il pourra obtenir des livres de droit pourvu qu'ils ne coûtent pas plus que les ouvrages auxquels il [illegible]. Quant à moi, je considère cet usage [illegible] voter des livres ou de l'argent à la place des livres—car certains membres vendent leurs livres—comme indigne des représentans du peuple; c'est un vol déguisé, et je suis persuadé que cet exemple donné par le Congrès a exercé une influence fâcheuse sur la moralité publique. Ne croit-on pas maintenant qu'un vol commis au préjudice de l'Etat n'est pas un vol? Ne trempe-t-on pas sans scrupule dans les transactions les moins honorables?

"Le premier ouvrage distribué aux membres du Congrès a été, si je ne me trompe, les papiers de Madison, et la raison alléguée était que ce livre serait utile aux membres à cause des renseignements qu'il renfermait. Les différents volumes ont pu coûter de dix à vingt piastres. Les livres maintenant distribués à chaque membre s'élèvent, dit-on, à une valeur de quinze cent piastres! Voilà où l'on arrive quand on se jette dans certaines voies. Où le Congrès s'arrêtera-t-il? Dieu seul le sait. Les distributions de livres ne sont qu'un prétexte; vous verrez que le jour viendra où les représentants du peuple se voteront de l'argent.

"Les frais de l'impression augmentent en même temps que les distributions de livres. Le but du déficit ayant été hier pris en considération par le sénat, on a proposé de voter une somme de $57,772 pour payer le déficit dans les comptes de l'impression et de papier du trente-troisième congrès, et une autre somme de $244,188 05 pour solder le déficit dans les comptes d'impressions de la première session du trente-quatrième congrès. Voilà donc $300,000 ajoutés aux sommes considérables qui ont déjà été payées aux imprimeurs officiels. Il y a quelques années le montant alloué pour l'impression des deux chambres n'excédait pas $300,000. Comment peut-il avoir augmenté hors de toute proportion? Il y a là-dessous quelque chose que l'on ignore.

"Le débat qu'a fait naître la proposition a duré toute la journée d'hier et a rempli presque toute la séance d'aujourd'hui. Il faut espérer que la discussion ne sera pas inféconde. Il règne ici de grands abus. Comment expliquer certaines fortunes qui sont créées comme par enchantement? Si les représentans du peuple manquent à l'honneur, on doit s'attendre à toutes sortes de criminelles manœuvres. Une chose est certaine, c'est que plus il y a d'argent au trésor, plus les allocations sont fortes, plus la corruption s'exerce sur une grande échelle. On dit déjà que le greffier de la chambre gagnera beaucoup; mais comment peut-il gagner beaucoup et rester honnête?"

THÉÂTRE D'ORLÉANS.—Ce soir, les *Amours du Diable*, [illegible] la vogue ne fait qu'augmenter. A la représentation de jeudi est au bénéfice de M. Junca. Notre excellente basse-taille a choisi pour cette solennité l'*Etoile du Nord*. On sait avec quelle exquise distinction M. Junca remplit le rôle du czar Pierre dans l'opéra de Meyerbeer. Ce consciencieux artiste mérite les sympathies du public et elles ne lui feront pas défaut. Les habitués du Théâtre d'Orléans ont pu depuis longtemps apprécier son zèle et les efforts incessans qu'il fait pour mériter de plus en plus leur bienveillance : ils voudront, nous n'en doutons pas, lui en donner un éclatant témoignage à l'occasion de son bénéfice. A jeudi.

CONCERT.—Paul Julien et Adelina Patti donnent ce soir leur dernier concert. Le programme de la soirée est composé avec un tact parfait; tous les morceaux qui y figurent sont de nature à mettre en relief les brillantes qualités qui distinguent les deux jeunes artistes. Julien jouera le célèbre Carnaval de Venise de Paganini, et Mlle Patti chantera entre autres morceaux le Chant de l'Echo ainsi qu'un duo bouffe avec Barili. M. Gockel, d'une autre part, exécutera sur le piano un morceau de Weber et un grand galop de concert. Nous nous attendons à voir la salle comble.

OLE BULL.—Une dépêche télégraphique nous apprend qu'Ole Bull se trouvait hier à Natchez. Il arrivera selon toute probabilité aujourd'hui à la Nouvelle Orléans et donnera [illegible] son grand concert, jeudi prochain, dans la salle des Odd Fellows.

Nous nous sommes depuis longtemps imposé la règle de n'admettre dans nos colonnes aucune communication d'une nature personnelle. Une attaque bien attentée de celle qui a paru hier dans l'*Abeille* à l'adresse d'un de nos confrères (le rédacteur du *Courrier*) nous fait certainement conduit à demander à l'auteur la suppression de certaines expressions.

SABOTAGE.—Il y a quelques jours, dit le *Southern Sentinel* d'Iberville, M. Ducroing se trouvant chez M. Eugène Landry, près de Plaquemines, fut assailli par un dernier qui déchargea sur lui les trois charges d'un pistolet à six coups. M. Ducroing a reçu les trois balles et il a été grièvement blessé, mais on ne pense pas qu'il succombe.

COLLÉGE COMMERCIAL DE DOLBEAR.—Le Collège Commercial de Dolbear [illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible]. Les nombreux certificats [illegible] prétendent [illegible] dans un autre pétard.

Dépêches télégraphiques,
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles au Capitole de la Louisiane.

Bâton-Rouge, 30 mars.—Le feu s'est déclaré dans l'intérieur du Capitole, aujourd'hui vers 3 heures de l'après-midi. Il s'agit d'une grande affluence à Bâton-Rouge; toutes les cloches sonnaient, [illegible] compagnies de pompiers [illegible]. Le feu a pris dans la [illegible].

De Manchester.

[illegible] les progrès de l'incendie [illegible] du Capitole [illegible] grande [illegible] de bâtiment [illegible] l'ameublement [illegible] à la négligence de [illegible] dans la tour un [illegible].

Affaires.

New-York, 29 mars.—Le correspondant parisien du *London Times* dit que M. Benoit a consenti à la neutralisation de la mer Noire et à la démolition de ses forteresses de la côte.

Marché de New-York.

New-York, 29 mars.—Notre marché aux cotons est actif et les prix ont augmenté de 1/8 depuis la réception des nouvelles apportées par le Canada. Il s'est fait une vente de 4,100 balles. Le middling Orléans vaut 11 1/4.

Perte de l'Arille.

Vicksburg, 31 mars.—Le bateau à vapeur *Arille* a sombré vendredi dernier à Union Bend, dans le rivière Yazoo. Il repose dans 8 pieds d'eau. Les passagers et l'équipage se sont sauvés à l'exception d'un homme de chaine. Le chargement est avarié et le bateau complètement perdu.

Le *Ward* est descendu hier à 9 heures du soir, le *Pennsylvania* au matin à 8 et le *St-Nicholas* à midi.

Louisville, 29.—Le niveau de l'Ohio est stationnaire; il y a 7 pieds 6 pouces d'eau aux chutes.

Marchés.

Cincinnati, 29.—La farine est ferme avec une tendance à la hausse. Le whiskey vaut 19 1/2, le sucre 8 1/4 à 9 1/4, le café Rio 12 1/4 à 12 3/4, la mélasse 41 1/2 à 42.

New-York, 29.—La farine du Sud vaut de $7 68 à $8 1/2, le mais est ferme, le mess pork commande $16 25, et le graisse 10 c.

JOURNAL POUR TOUS.—Les abonnés à cette intéressante publication sont priés de faire prendre les derniers numéros reçus à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 107 rue Chartres.

Aux Planteurs, Boulangers, &c.

M. N. Vignié, encanteur, nous prie d'appeler l'attention publique sur une vente de trente-neuf esclaves qu'il fera, mardi 1er avril, à midi, à l'Arcade de Banks. Ces esclaves proviennent de la succession de feu F. Daquin, et seront vendus sans aucune réserve et à de très longs termes et sans intérêt.

Aussi :—Les beaux effets mobiliers, &c. charrettes, mulets, &c. Pour plus de détails voir l'annonce dans nos colonnes d'encan.

MEURTRE ATROCE. Un meurtre affreux a été commis récemment dans la paroisse de Natchitoches. Il y a cinq ou six semaines un individu nommé John Rodrigo eut une violente altercation avec sa femme. Il avait de fortes preuves de la mauvaise conduite de celle-ci et il menaça de la châtier. Sa femme le fit arrêter et mettre sous caution, puis elle se concerta avec son amant, Mathieu Bresente, pour se débarrasser de l'importun mari. Donc il y a quelques semaines, Bresente vint chez Rodrigo, et profitant du sommeil de ce dernier, lui lia les pieds et les bras et lui passant une corde au cou le traîna, aidé de la femme Rodrigo, à un mille et demi de la maison, lui porta à la tête des coups redoublés, puis l'acheva en l'étranglant. Les deux meurtriers couvrirent leur victime de branches d'arbres et se retirèrent. Mais il y avait eu un témoin de l'horrible scène. Bresente et son amante avaient forcé un nègre nommé Gabriel Rosales de les aider à traîner sous le bois le malheureux Rodrigo. Après avoir gardé le silence pendant un mois Rosales, rongé de remords, se décida à aller tout révéler au coroner de la paroisse qui a fait immédiatement arrêter Bresente et la femme Rodrigo. Le meurtrier a confessé son crime.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* de St-Jean Baptiste, du 30 courant :

Emeute de nègres.—Dimanche dernier, une petite émeute de nègres a eu lieu sur l'habitation de M. Valsain Marmillon.

Voici les faits :

Dimanche avant le jour, lorsque la cloche sonna pour le départ des travailleurs, une cinquantaine de nègres refusèrent formellement d'aller au clos le dimanche et déclarèrent qu'ils iraient à l'église ou qu'ils resteraient dans leurs cabanes.

En vain, M. Marmillon et M. Gustave Lebœuf, son économe, essayèrent-ils par tous les moyens possibles à faire rentrer les mutins dans le devoir. Tout fut inutile et quarante-deux nègres quittèrent ensemble l'habitation et se dirigèrent du côté de l'église paroissiale.

Bientôt, les officiers de paroisse et les habitants voisins furent prévenus, et lee quarante-deux mutins furent arrêtés et reçurent chacun 50 coups de palette à la geôle.

Si d'être ceux qui ont été reconnus les chefs du complot, ont été condamnés à garder les fers pendant un laps de temps, plus ou moins long, selon le degré de leur culpabilité.

Depuis lors, tout est rentré dans l'ordre.

Meurtre aveugle.—Vendredi de la semaine dernière, un pauvre aveugle de St-Jacques, M. Charles Plaisance, entendit, pendant la nuit, quelqu'un marcher sur la galerie de sa maison. Il se leva aussitôt, et s'armant d'un fusil il ouvrit la porte de sa chambre et demanda qui était là. Une voix étrangère lui répondit, lorsque involontairement M. Ch. Plaisance en faisant un mouvement fit partir son fusil. Le coup était chargé à plomb, mais l'étranger était si près de M. Plaisance que le plomb fit balle et étendit l'étranger raide mort. C'est un Irlandais inconnu de tous.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR SUPRÊME.—La Cour Suprême a décidé hier que la loi n'autorise pas la Première Cour de District à juger l'affaire Tappan contre Foute. On se rappelle que M. Tappan contestait le droit de M. Foute à la place d'avocat de district.

—Le tribunal n'a pas rendu de décret dans l'affaire Bell contre Hefty, par suite de l'absence du juge président.

CINQUIÈME COUR.—Le juge Augustin a rendu hier trente-cinq décrets contre des propriétaires de nuit qui n'avaient pas acquitté la taxe.

PREMIÈRE COUR.—Le juge de la Première Cour de District ne siégera que demain.

BIGAMIE.—Mme McGuire, rue St Pierre, dit que Mathew McGuire, qu'elle a épousé en 1854, l'a abandonnée il y a quatre mois et s'est uni à Biddy O'Brien.—Ordre d'arrestation.

ARRESTATION.—Terence Boyle, watchman ennuyeux, a été arrêté dimanche soir, au poste de la rue Trémé, par le lieutenant Morrill, qui l'accuse de s'être enfui de Vicksburg où il a assommé un homme en 1854. Il est en prison.

—John, qui [illegible] a trouvé un couteau à la ceinture [illegible] à ce qu'il a comparaître devant la Première Cour de District.

Wm Richardson est en prison pour port de "Brass Knuckles".

Bill Devine, propriétaire d'un café de l'encoignure Vieille Levée et Hôpital, a été arrêté hier sous prévention de tentative de meurtre sur la personne de Wm Devine.—Cautionnement en attendant l'interrogatoire.

P. McIntyre a fourni caution pour répondre à l'accusation d'avoir assommé Bridget O'Connor.

Frederick Schoulter, rue des Ursulines, a fait arrêter Mme Pompelle, qu'il accuse de s'être parjurée dernièrement dans une affaire plaidée devant le juge Richardson.—En prison.

LES AGENTS DE POLICE.—Les vingt-un individus que le chef de la police a arrêtés dimanche soir, pour avoir été à bord du navire Lorenzo, sans la permission du capitaine et essayé d'entraîner des matelots dans les pensions des rues Gallatin et Quartier dont ils sont les agents, ont comparu hier devant le maire. Sept d'entre eux ont été condamnés à une amende de $100 pour violation des ordonnances, et $50 pour être montés à bord sans la permission du capitaine. Les autres ont été condamnés à payer $100. Aucun d'eux n'ayant pu acquitter l'amende, le maire les a envoyés en prison où ils passeront un mois.

M. JOHN A. ROSSER a été nommé hier, par le maire, lieutenant de police en remplacement de M. Justin Frémeaux, qui a envoyé sa démission.

INHUMATIONS dans les différens cimetières de la ville pour la semaine expirée dimanche, 30 du courant, à 6 heures du matin :

Cimetière de l'Hôpital de Charité	11
Cypress Grove No 1	4
No 2	5
des Odd Fellows	4
Cimetière de Greenwood	1
Protestant	1
de Lafayette	3
Catholique No 1	5
No 2	5
de St Vincent de Paule	8
de l'Asile St Joseph	1
St Patrick	14
Total	74

UN NOUVEL OPÉRA.

M. Arditi vient de composer un nouvel opéra sur un livret dont le sujet est emprunté à un des meilleurs romans de Fennimore Cooper. La *Spia*, représenté pour la première fois à New-York le 25 mars, fera date, dit un journal, dans les annales artistiques de la ville impériale; elle fera date aussi—et date glorieuse—dans la vie de M. Arditi.

Sans être, dit le *Courrier des Etats-Unis*, une œuvre magistrale, ni même irréprochable, *La Spia* révèle d'éminentes qualités et promet un compositeur remarquable de plus à la scène italienne. C'est un grand succès, qui est un présage d'autres plus grands encore.

Dès le premier tableau, un chœur, très saisissant et qui a électrisé le public, a montré l'habileté spéciale du jeune maestro à manier la musique large et à grand effet. C'est effectivement un des caractères distinctifs de tout l'opéra, que la supériorité avec laquelle sont traités les morceaux d'ensemble.

Outre le chœur que nous venons de citer, nous avons principalement remarqué: un duo (ténor et bariton) qui ouvre le second acte, et un quintette qui le termine; une romance (ténor) d'un sentiment exquis; une cavatine très heureuse, chantée par Mlle Hensler et un air qui ne peut être chanté que par Mme La grange. Pour être complètement juste, il faudrait multiplier de beaucoup nos citations; mais l'heure ne nous permet de rendre qu'un hommage sommaire au triomphe de la soirée.

A la juger dans son ensemble, la partition de M. Arditi se distingue par un grand tact mélodique, une inspiration aisée et un quelque sorte sympathique, sinon toujours très originale, mais et [illegible] une orchestration réellement supérieure. Sous ce dernier rapport, tout au moins, M. Arditi peut dès à présent prendre rang parmi les maîtres du genre.

Le libretto, qui l'emporte notablement en mérite sur le plupart des œuvres semblables, pèche par la manque d'entente dramatique. L'intérêt y reste complètement vague et les situations se heurtent sans transition. Quelques-uns, [illegible] mieux encore [illegible] dans la marche de l'action, [illegible] vre.

[illegible] dans le *Courrier des Etats-Unis*.

Le récit qu'on va lire pourrait sembler plus qu'étrange, si le [illegible] pour l'honneur du nom français [illegible] quelques-uns des personnages. Mais [illegible] arrivé [illegible] garanties d'authenticité [illegible] devoir de rendre public.

Un de [illegible] York, se trouvait depuis [illegible]

[illegible] comme dans une pension française du Lafayette street. Soigné d'abord par le docteur T..., il ne tarda pas, en dépit des soins du docteur Petitjean, à [illegible] pour voir à qui s'en tenir sur son état [illegible].

Vendredi soir, M. Gilbert tomba dans une sorte de stupeur léthargique, et l'on crut devoir mettre auprès de lui une garde-malade. Au matin, celle-ci descendit annoncer que le malade avait succombé. Alors s'engagea une incroyable controverse et se passa une scène plus incroyable encore.

Suivant le docteur T..., et un autre de ses confrères qui fut appelé, la mort était véritable. Suivant les docteurs Petitjean et Siegenthal, au contraire, il y avait seulement léthargie. Il semblerait que, dans ce triste doute, le seul parti à prendre dût être l'attente. Mais contre cela le malade déclara que "quant à sa mort, il fallait que le malade sortît de chez lui le jour même." Le docteur M.... rédigea un certificat de décès, le permis d'inhumation fut obtenu, le cercueil apporté, le corbillard mandé et l'on allait sans autre scrupule, procéder à l'enterrement, ... le docteur Petitjean n'était revenu à temps pour empêcher cet acte inouï. Son énergique opposition triompha de toutes les résistances; le malade fut tiré de linceul qui l'enveloppait déjà. *Le pouls et le cœur battaient d'une manière sensible!*—Aux dernières nouvelles que nous en avons, M. Gilbert vivait encore et les soins dont il est entouré, dans l'hôpital où il a été transporté, permettraient même d'espérer son rétablissement.

De pareils faits ne se commentent pas; ils se dénoncent à l'indignation publique. Certains détails qu'on nous a rapportés ajouteraient cependant encore à l'odieux de ce récit.

LES HOMMES D'ETAT.

Il y a deux sortes de politique dans le monde : la politique de ceux que nous appelons les hommes d'Etat et la politique de ceux que les hommes d'Etat appellent des rêveurs.

Les rêveurs pensent et règlent leur montre sur l'heure de la civilisation; les hommes d'Etat portent une plaque sur la poitrine et méprisent la pensée.

Les uns ont fait la Révolution française et les autres, par manière de réplique, ont fait la sainte-alliance. Des deux politiques, cependant, laquelle mérite, en réalité, le nom de rêverie? Laissons l'histoire, ce jugement de Dieu, décider la question.

L'empire venait de tomber. La diplomatie, assemblée à Vienne en concile œcuménique, que précédait au nom de la Trinité à la liquidation de la victoire. Le Congrès était comme le festin de l'Europe. Un cri de liesse retentissait partout. Les tables fumaient, les vins coulaient, les théâtres chantaient, les femmes souriaient et les orchestres envoyaient nuit et jour dans le vent les cadences haletantes des royales carmagnoles. Tous les petits princes, tous les petits margraves dont Napoléon, un jour en passant, n'avait fait qu'un tas au coin de la borne de son empire, tous les vaincus de la veille, tous les affamés du lendemain, tous les souverains en partibus, tous les Electeurs sous la remise, et les ducs, et les archiducs, et les maréchaux et les feld-maréchaux, vieilles moustaches grises flambées depuis vingt ans à la poudre de vingt fusillades, et leurs femmes et leurs douairières, et leurs filles, pâles Desdémones des héros cosaques, sortaient de l'ombre, accouraient au gala, mangeaient, buvaient, valsaient au milieu des fleurs, des feux croisés, des glaces et des girandoles. On croyait assister vraiment aux danses de l'antiquité, autour du corps de l'ennemi vaincu.

Les maîtres du monde donnaient l'exemple. L'empereur d'Autriche dépensait cent mille francs par jour pour sa cuisine. Les hommes à couronne, en ce temps-là, avaient tant souffert, tant tremblé, tant usé, tant vu tant, tant passé à travers les grandes épreuves et les grands épouvantements de l'humanité, qu'ils avaient besoin de secouer aux lumières l'odeur des champs de bataille, qu'ils avaient besoin de jouir. Ils jouissaient magnifiquement du coucher au lever du soleil, et le matin, au sortir des insomnies du palais impérial, ils reprenaient l'œuvre mystérieuse des traités. Debout autour de la table des délibérations, graves et mornes comme les pontifes du destin, ils étendaient sur le tapis sacré quelque nationalité vouée au sacrifice, et l'égorgeaient à voix basse, aux derniers parfums des fleurs de la nuit et aux échos mourants de Mozart. Après quoi ils rentraient dans le tourbillon.

La victoire portait à la tête des vainqueurs et leur donnait le vertige. L'Europe était au pillage. Le Congrès avait à faire la distribution de trente millions d'armes, je me trompe, de trente millions de têtes de bétail. L'Autriche en retint huit à elle seule pour sa part de butin. Chaque puissance, après elle, choisit le lambeau à sa portée. A moi le Rhin, à toi la Vistule. Ce peuple te convient, prends-le, et donne-moi cet autre en échange. On protestait en même temps de son horreur de l'esclavage, et on abolissait la traite sur la côte d'Afrique. L'empereur Alexandre présidait du haut de sa gloire au dépècement de la victime, et pendant que le poignard... la carte il effaçait tel une patrie, la baronne de Krudner, sirène mystique, la tête languissamment appuyée à l'épaule du triomphateur, répandait sur cette immolation sauvage d'une partie de l'humanité, l'extase brûlante de sa dévotion.

Une pensée, cependant, dominait cette dilapidation de l'Europe; ce cette pensée était le refoulement de l'Est vers l'Ouest. La Russie débordait sur la Pologne et repoussait la Prusse jusqu'à Aix-la-Chapelle. L'Autriche, écartée du Danube, écoulement naturel de sa politique, refluait sur l'Italie et portait son avant-garde à Milan. Pour plus de garantie encore, la coalition installait le roi de Piémont portier des Alpes, avec un accroissement de puissance; et faisait de la Belgique, annexée au gré mal gré à la Hollande, le camp retranché de la sainte-alliance, sous l'inspection de l'Angleterre. De sorte que la France, rétrécie à son ancienne taille, resserrée sur elle-même, enlacée de partout et comme écrasée sous le poids de tous les grands Etats accumulés à sa frontière, ne pouvait faire désormais un mouvement ni reprendre son attitude.

Pourquoi cette haine contre la France et cette incarcération en quelque sorte du peuple français avec un piquet prussien à la porte du nord et un piquet autrichien à la porte du midi? Nous pouvons l'avouer aujourd'hui avec orgueil, en dépit de la défaite, parce que la France était la Révolution et le volontaire de la liberté. C'était la Révolution que la Monarchie coalisée avait suivie à la piste de Moscou à Fontainebleau sur la trace de Napoléon. Napoléon avait beau endurer la monarchie dans le monde sa guerre, que de son pouvoir et emporter le premier principe de 89 sous un pli de son manteau, il n'en était pas moins la Révolution armée, errante de victoire en victoire à travers l'Europe. Il le savait, le premier et le disait même à l'occasion. *Je ne m'inspire d'aucun de mes prédécesseurs*, écrivait-il au roi Louis, *depuis Clovis jusqu'au Comité de salut public. Je suis solidaire de tout*, ajoutait-il avec une énergique franchise.

Clovis était en conscience un prédécesseur trop éloigné pour entrer en discussion. Mais quant au comité de salut public, la succession était à coup sûr hors de controverse. Or, les rois de vieille souche pouvaient difficilement sympathiser avec l'héritier de la Convention. Ces gens là étaient Bourbon, Bragance, Lorraine, Romanoff, Hanovre. L'antiquité faisait leur droit à régner. Ce droit les mettait à l'abri de toute concurrence. La nature, en effet, crée des génies à ses moments perdus; mais elle ne saurait leur donner des siècles d'aïeux. Qu'allait donc devenir désormais le droit monarchique, le droit audessus de tout autre droit, si un homme dans la foule pouvait passer par dessus la formalité du temps, ramasser la couronne à terre du fait de sa supériorité et dire comme Napoléon disait : *Le prince est en moi, il est dans cette faculté terrible qui entraîne les hommes et les choses dans le génie de ma volonté*.

Du moment que la Révolution française introduisait sur la scène de l'histoire un semblable précédent, elle détruisait de fond en comble le principe monarchique en Europe. La royauté changeait de droit et pouvait changer de main par conséquent. Le Congrès de Vienne comprit le danger et à ce danger il opposa la théorie de la légitimité, mot nouveau inventé pour exprimer la situation nouvelle de l'ancienne monarchie en face de la Révolution française. Ce fut au nom de cette théorie que le Congrès excommunia à perpétuité la dynastie de Napoléon. Ce fut au nom de cette théorie que les souverains alliés jurèrent sur l'Evangile polyglotte de je ne sais plus quel christianisme, un traité de garantie mutuelle des couronnes contre toutes les idées de liberté.

Et, après ce serment, rois, princes, diplomates, ministres, hommes d'Etat du premier et du second degré, rompent, une dernière fois ensemble, le pain de l'absolutisme, vident la coupe de l'oubli du passé, et agitent dans les danses, dans les fêtes aux flambeaux, leurs têtes encore fatiguées des rêves laborieux du destin de l'humanité. Ils peuvent reprendre maintenant en toute sécurité le chemin de leurs Etats. Ils ont mis l'écrou à la marche de la pensée. Ils ont fait un pacte avec la Divinité contre la révolution. Le peuple français est gardé à vue comme le prisonnier de l'Europe. Wellington inspecte en ce moment la frontière de Belgique. L'Autriche tient le bâton levé sur l'Italie. La Prusse écoute l'oreille à terre jusqu'au moindre soupir de l'Allemagne. Le Congrès de Vienne déclare libre la ville de Hambourg, libre, oui, mais à condition qu'elle n'aura pas de liberté de la presse, de crainte qu'une étincelle envolée du bord de l'Elbe ne porte le feu en Silésie. Le temps ne marchera plus dans l'ordre moral. L'horloge de l'intelligence humaine est brisée.

Voilà l'œuvre des hommes d'Etat, des hommes positifs, des hommes pratiques, des hommes sérieux, et bariolés de tous les insignes du sérieux, de crachats et de cordons. En réunissant leurs intelligences, en cotisant leurs idées, ils ont concerté des traités contre les lois de la nature et les progrès des nations. Ils ont donné des chaînes aux idées, et battu les vagues de l'Océan. Dormons en paix, murmurent-ils à la fin de leur journée, nous avons fondé pour l'éternité. Tous leurs actes portent ces mots : *à perpétuité et irrévocablement*. Plus ils tournent le dos à l'avenir, plus ils prétendent, la rivet à leurs conceptions. Le *genre humain est en marche*, dit le premier d'entre eux, *et nous ne pouvons le faire rétrograder; travaillons de moins à l'arrêter*.

Et en effet ils travaillent tous de concert à l'arrêter. Pendant ce temps-là que faisaient les rêveurs? Ils regardaient paisiblement les hommes d'Etat bâtir leurs murailles de sable au bord du torrent, et ils attendaient les bras croisés. EUGENE PELLETAN.

[illegible] à vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, aux prix des fabricants, par
J. WRIGHT & Co.,
No 21 et 151, rue de Chartres.

[illegible]
[illegible] à vendre par J. WRIGHT & Co.
No 21 et 151, rue de Chartres.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

CHAPITRE II.

La Malmaison.

1815 arriva.

On en était au 5 juillet; Waterloo fumait encore à l'horizon.

Le 21 juin, à six heures du matin, Napoléon était rentré à l'Elysée.

Le 22 juin, l'Empereur signait cette déclaration :

"Français!

"En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés et le concours de toutes les autorités nationales. J'étais fondé à espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi. Les circonstances paraissent changées : je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations et n'en avoir jamais voulu qu'à ma personne; ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils sous le titre de Napoléon II, Empereur des Français. Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil du gouvernement; l'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les chambres à organiser sans délai la régence par la loi. Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation indépendante.

"Donné au palais de l'Elysée, le 22 juin 1815. "NAPOLÉON."

Quatre jours après cette déclaration signée, c'est-à-dire le 26 juin suivant, Napoléon, presque en réponse, comme on voit, à son abdication, recevait l'arrêté suivant :

"La commission du gouvernement arrête ce qui suit :

"Article 1er.—Le ministre de la marine donnera des ordres pour que deux frégates du port de Rochefort soient armées pour transporter *Napoléon Bonaparte* aux Etats-Unis.

"Art. 2.—Il lui sera fourni, jusqu'au point du débarquement s'il le désire, une escorte suffisante, sous les ordres du lieutenant-général Becker, qui est chargé de pourvoir à sa sûreté.

"Art. 3.—Le directeur-général des postes donnera, de son côté, tous les ordres relatifs aux relais.

"Art. 4.—Le ministre de la marine donnera des ordres pour assurer le retour des frégates aussitôt après le débarquement.

"Art. 5.—Les frégates ne quitteront point la rade de Rochefort avant que les sauf-conduits demandés soient arrivés.

"Art. 6.—Les ministres de la marine, de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté,

"*Signé* : Le duc D'OTRANTE, le comte GRENIER, le comte CARNOT, le baron QUINETTE, CAULINCOURT, duc de Vicence."

Le lendemain, le duc d'Otrante, en vertu d'une nouvelle décision du gouvernement, autorisait l'Empereur à recevoir, contre quittance motivée :

Un service d'argenterie de douze couverts;
Le service de porcelaine dit des Quartiers-Généraux;
Six services de douze couverts en linge damassé;
Six services en linge d'office;
Douze paires de draps de premier choix;
Douze paires de draps de service;
Six douzaines de serviettes d'appartement;
Deux voitures de voyage;
Trois selles et brides d'officier général;
Trois selles et brides de piqueur;
Quatre cents volumes à prendre dans la bibliothèque de Rambouillet;
Diverses cartes géographiques;
Enfin 100,000 fr. pour les frais généraux de voyage.

C'était le dernier trousseau de l'Empereur.

Le même jour, vers quatre heures du soir, le général Becker, chargé de la garde de Napoléon Bonaparte,—on a vu qu'on ne l'appelait déjà plus Empereur,—le même jour, disons-nous, vers quatre heures du soir, le général Becker recevait du maréchal ministre de la guerre, prince d'Eckmuhl, la lettre suivante :

Lui, du moins, l'appelait encore Empereur et Majesté, mais, comme on le verra, cela ne l'engageait à rien, et puis on sait ce que c'est que la force de l'habitude.

"Monsieur le général,

"J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un arrêté que la commission du gouvernement vous charge de notifier à l'Empereur Napoléon, en faisant observer à Sa Majesté que les circonstances sont devenues tellement impérieuses qu'il devient indispensable qu'elle se décide à partir pour se rendre à l'île d'Aix.

"Cet arrêté a été pris autant dans l'intérêt de sa personne que dans celui de l'Etat, qui doit lui être cher.

"Si l'Empereur ne prenait point une résolution à la notification que vous lui ferez de cet arrêté, vous exercerez la surveillance la plus active, soit pour que Sa Majesté ne puisse sortir de la Malmaison, soit pour prévenir toute tentative contre sa personne. Vous ferez alors garder toutes les avenues qui aboutissent de tous côtés à la Malmaison. J'écris au premier inspecteur de la gendarmerie et au commandant de la place de Paris de mettre à votre disposition la gendarmerie et les troupes que vous pourrez leur demander.

"Je vous réitère, monsieur le général, que cet arrêté a été entièrement pris pour l'intérêt de l'Etat et la sûreté personnelle de l'Empereur. Sa prompte exécution est indispensable, le sort de Sa Majesté et de sa famille en dépend.

"Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur le général, que toutes ces mesures doivent être prises dans le plus grand secret possible.

"Le maréchal ministre de la guerre,
Prince D'ECKMUHL."

Une heure après, le même général Becker recevait cette nouvelle lettre du duc d'Otrante.

Elle était adressée au ministre de la marine, et était renvoyée par le prince d'Eckmuhl.

Monsieur le comte,

"La commission vous rappelle les instructions qu'elle vous a transmises il y a une heure. Il faut faire exécuter l'arrêté tel que la commission l'avait pris hier, et d'après lequel *Napoléon Bonaparte* restera en rade de l'île d'Aix jusqu'à l'arrivée de ses passeports.

"Il importe au bien de l'Etat, qui ne saurait lui être indifférent, qu'il y reste jusqu'à ce que son sort et celui de sa famille aient été réglés d'une manière définitive. Tous les moyens seront employés pour que cette négociation tourne à sa satisfaction.

"L'honneur français y est intéressé; mais, en attendant, on doit prendre toutes les précautions pour la sûreté personnelle de *Napoléon*, et pour qu'il *ne quitte point le séjour qui lui est momentanément assigné*.

"Signé : DUC D'OTRANTE."

Dès le 25, sur l'invitation de la commission du gouvernement, l'Empereur avait quitté l'Elysée et s'était retiré à la Malmaison, toute pleine encore du souvenir de Joséphine.

Malgré la lettre du duc d'Otrante et les instances du gouvernement provisoire, l'empereur ne pouvait se décider à partir.

Le 28 juin, il dictait cette lettre au comte Becker :

Il était bien entendu que, quoique dictée par l'empereur, le comte Becker en prenait la responsabilité.

Elle était adressée au ministre de la guerre.

"Monseigneur,

"Après avoir communiqué à l'Empereur l'arrêté du gouvernement, relatif à son départ pour Rochefort, Sa Majesté m'a chargé d'annoncer à *Votre Altesse* qu'elle renonce à ce voyage, attendu que, les communications n'étant pas libres, elle ne trouve pas une garantie suffisante pour la sûreté de sa personne.

"D'ailleurs, en arrivant à cette destination, l'Empereur se considère comme prisonnier, puisque son départ de l'île d'Aix est subordonné à l'arrivée des passe-ports qui lui seront sans doute refusés pour se rendre en Amérique.

"En conséquence de cette interprétation, l'Empereur est déterminé à recevoir son arrêt à la Malmaison, et, en attendant qu'il soit statué sur son sort par le duc de Wellington, auquel le gouvernement peut annoncer cette résignation, Napoléon restera à la Malmaison, persuadé que l'on n'entreprendra rien contre lui qui ne soit digne de la nation et du gouvernement.

"Comte BECKER."

On voit qu'on n'appelait plus Napoléon *Majesté*, mais que l'on appelait toujours le prince d'Eckmuhl *Altesse*.

Une pareille réponse devait amener des mesures de rigueur.

Dans le courant de la journée arriva une dépêche.

On crut d'abord qu'il s'agissait du départ de l'Empereur.

Napoléon l'ouvrit et lut ce qui suit :

"*Ordre du ministre de la guerre au général Becker.*

"Paris, 28 juin 1815.

"Monsieur le général,

"Vous prendrez une partie de la garde qui se trouve à Reuil sous vos ordres, et vous irez brûler et détruire complètement le pont de Chatou.

"Je fais détruire également par les troupes qui sont à Courbevoie le pont de Bezons.

"J'y envoie un de mes aides-de-camp pour cette opération.

"J'enverrai demain des troupes à Saint-Germain, mais, en attendant, gardez-vous sur cette route.

"L'officier qui vous porte cette lettre est chargé de m'apporter le rapport de l'exécution de cet ordre."

Le général Becker attendait la décision de l'Empereur.

L'Empereur, avec le plus grand calme, lui rendit la lettre.

—Qu'ordonne Sa Majesté? lui demanda le comte Becker.

—Faites exécuter l'ordre qui vous est donné, répondit l'Empereur.

Le général Becker fit exécuter l'ordre à l'instant même.

Le soir, on appela le général Becker à Paris.

Le général Becker partit à huit heures du soir.

L'Empereur ne voulut point se coucher avant le retour du général. Il désirait savoir ce qui se serait passé entre lui et le ministre de la guerre.

A onze heures, le général rentra.

L'Empereur le fit prier de passer chez lui à l'instant même.

—Eh bien! lui demanda l'Empereur aussitôt qu'il l'aperçut, que se passe-t-il à Paris?

—Des choses étranges, Sire, et que Votre Majesté aura peine à croire.

—Vous vous trompez, général, depuis 1814, je suis guéri de l'incrédulité. Dites donc ce que vous avez vu.

—Vu, oui, Sire, ou plutôt deviné. En arrivant à l'hôtel du ministère, je me suis croisé avec une personne qui sortait de chez le prince, et à laquelle je ne puis d'abord que grande attention.

—Et quelle était cette personne, demanda Napoléon impatient.

—Le prince [illegible] de me l'apprendre lui-même, [illegible] général.

—[illegible] l'homme qui me quitte? demanda-t-il.

—Je n'ai point fait attention à lui, répondis-je.

—Eh bien, c'est M. de Vitrolles, agent de Louis XVIII.

Napoléon ne put réprimer un [illegible].

Le général Becker continua en [illegible] :

"—Eh bien, mon cher général, [illegible] que le ministre de la guerre, c'est M. de Vitrolles, agent de Louis XVIII, qui vient de la part de Sa Majesté—Louis XVIII—qui s'est trouvé de sa Majesté, assurer des protections que j'ai trouvées toutes fort acceptables pour le pays, de sorte que si les [illegible] et avoir à la tribune pour exposer le tableau de notre situation et pour faire sentir la nécessité d'adopter des projets que je crois utiles à la nation.

—Ainsi, murmura Napoléon, la chose est maintenant, c'est le retour des Bourbons, et vous n'avez rien répondu à cela, général?

—Si fait, Sire: Monsieur le maréchal, ai-je répondu, je ne puis, je vous l'avoue, vous dissimuler mon étonnement de vous voir prendre une détermination qui doit décider du sort de l'empire en faveur d'une seconde restauration : prenez garde de vous charger d'une pareille responsabilité. Il y a peut-être encore des ressources, pour repousser l'ennemi, et l'opinion de la chambre ne me paraît point, après son vote pour Napoléon II, favorable au retour des Bourbons.

—Et bien! demanda vivement l'Empereur, qu'a-t-il répondu, lui?

—Rien, Sire, il est rentré dans son cabinet, et m'a fait passer un nouvel ordre de départ. En effet, le général rapportait un ordre où il était dit que, et *Napoléon* tardait de vingt-quatre heures à partir, on ne répondrait plus de sa personne.

Mais l'Empereur restait comme insensible à cet ordre.

Lui, qui ne devait plus s'étonner de rien, s'étonnait cependant d'une chose.

C'était ce même prince d'Eckmuhl qui négociait avec M. de Vitrolles le retour des Bourbons, qui avait négocié son retour à lui.

Il lui avait envoyé à l'île d'Elbe M. Fleury de Chaboulon pour attirer son attention sur l'état des choses et insister que la France lui était ouverte et l'attendait.

Et, en effet, lorsqu'arriva la nouvelle du débarquement, l'ancien chef d'état-major de Napoléon était tellement compromis, qu'il était allé demander un refuge à M. Pasquier, chirurgien en chef des Invalides, qu'il avait connu à l'armée et sur le dévouement duquel il pouvait compter.

Napoléon se trompait. Il y avait donc encore des choses qui pouvaient l'étonner.

Il donna l'ordre de son départ pour le lendemain.

Continuons ce départ pour Rochefort, qui, au lieu de nous éloigner de notre sujet, nous en rapproche.

(*à continuer.*) ALEXANDRE DUMAS.

AU PUBLIC.

Venant d'arriver en ville, après une absence de deux semaines, mon attention a été appelée sur un article publié le 28 du courant et portant la signature de MM. E. P. Harrison, John R. Shaw, Josiah Cole, A. Brother, John Kemp et A. W. Smith. Cet article est de nature à me mettre dans une fausse position vis-à-vis du public relativement à mes rapports financiers avec la Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Je publierai bientôt un tableau basé sur des documents officiels. Les juges impartiaux verront alors le tort qu'on m'a fait en omettant des faits sans lesquels le public ne peut avoir une idée exacte de ce qui s'est passé. JAMES ROBB.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1856.

Décédé hier à 2 heures du matin, à l'âge de 67 ans, ANDRÉ ORKENAYDRE, vétéran de 1814-15. Ses amis et connaissances et les vétérans de 1814-15 sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Grands Hommes, derrière les Magasins de tabac, près de l'Eglise St-Ferdinand, rue Ferdinand, entre Grands Hommes et Casacalvo.

LE GRAND REMEDE RUSSE
POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE READING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors, les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'ortie, les oignons, les maladies de la peau, les écorchures, les coupures, les panaris, la suppuration, les morsures de puces et d'araignée, les engelures, le scorbut, les gerçures des lèvres et les verrues. Les vertus de cette préparation peuvent être prouvées par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans; elle ne nuit jamais à la prescription du médecin et est composée des plus purs ingrédients d'après une formule appropriée de la Russie. Ces ingrédients viennent de ce pays. Les propriétaires ont des lettres de membres du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de nourrices et d'autres personnes qui ont eu recours à ce remède et l'ont recommandé. Le SALVE RUSSE de Reading est dans de grandes boîtes ainsi que la couverture desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Cette gravure se trouve également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte.

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres
9 fev—1an,3je ville et camp

Comme remède de printemps et d'été, nous recommandons les célèbres Amers du Dr. J. Hostetter, qui sont supérieurs à tous les autres; l'effet sur un système affaibli en est réellement étonnant. L'influence qu'ont ses Amers sur le foie, leur tendance à chasser toutes les humeurs à la surface et à nettoyer ainsi le système, ont établi la réputation de ce remède qui a un goût agréable et est employé comme remède de famille partout où il est connu.

A vendre par les apothicaires, les hôtels et les marchands de remèdes. A vendre également par E. J. HART & Co.
No 79, rue Tchoupitoulas.
ALEXANDER ROBSON & Co, No 2, rue Poydras.
A vendre par J. WRIGHT & Co,
21mar—6f v & c No 21&151, rue de Chartres, N.O.

Toutes les familles devraient avoir les Amers Allemands de Hoofland.

Ce remède guérit radicalement les enfants qui ont les maladies d'été.

Camden, N. J. 14 mars 1856.

Mon cher Monsieur—J'éprouve un vif plaisir à vous annoncer le bien que vos Amers Allemands ont fait à ma famille. Pendant presque tout l'été dernier, mon fils âgé de deux ans avait la *maladie d'été*, dans son caractère le plus grave. J'avais employé les meilleurs remèdes prescrits par les médecins. J'envoyai mon enfant à la campagne, mais le succès qu'il y fit n'améliora guère son état. J'avais une bouteille des Amers Allemands dans la maison; je lui administrai, et à mon grand étonnement, il fut radicalement guéri. Il fut promptement rétabli. Sa santé devint excellente. J'ai la plus grande confiance dans les Amers et je les recommande aux mères de famille.
Votre obéissant serviteur,
JOHN W. FAMS.

Au Dr. C. M. Jackson, l'Imm street, Pharmacien de Second.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
A vendre par J. WRIGHT & Co,
21mar—1m 3fps No 21 & 151 rue de Chartres.

AVIS.

Les consignataires des marchandises à bord du navire sarde Mississippi, de Palerme et Gênes, sont priés de faire leur entrée en douane dans les cinq jours, autrement elles seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques.

LANATA FRERES,
1er av 9 et 11, rue Jefferson

Ni les consignataires ni le capitaine du navire sarde Mississippi, de Palerme et Gênes, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. LANATA FRERES,
1er av 9 et 11, rue Jefferson

Le navire suédois INDUSTRIE, capitaine Jansen, de Bordeaux, est maintenant en déchargement vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie, second district. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis en douane dans les cinq jours qui suivront le présent avis, autrement leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics, à leurs frais et risques.
29mars BAXTER, LOVELL & Co

AVIS.

Le capitaine, ni le consignataire de la barque française Célina, capt. Chable, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage dudit navire. A. GARRIERE,
1av 25 Vieille Levée

M. BAMEL,
FLEURISTE HORTICULTEUR,

A l'honneur d'aviser les dames louisianaises et MM. les amateurs de plantes qu'il vient de transférer son assortiment de plantes et graines de la rue de Chartres No 53 à la même rue No 8, et qu'il vient de recevoir par le Granada, de nouvelles plantes, Camellias, Magnolias, fucata en fleurs, azaléas, jasmins, peonia-arborea, rosiers, arbres à fruit, vignes d'Europe, et du pays, graines de fleurs et potagères, dahlias, Calypso, boréalis, tubéreuse rouge et bleue, la grande gentiane de Crimée, et autres plantes, à des prix considérablement réduits, jusqu'au 10 courant. 1 avril—10

Collége Commercial de Dolbear,
106, rue du Canal.

De nouveaux élèves commencent cette semaine. L'écriture, la tenue des livres, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, les mathématiques et la phonographie. Il y a un professeur pour chaque branche. Les appartements sont au dessus de noel. Il y a une salle pour les visiteurs, de sorte que les élèves ne sont jamais interrompus. Le succès est garanti à tous les élèves.
RUFUS DOLBEAR,
1 av 106, rue du Canal

DAWSON & Co.,
29, rue de Chartres,

Ont l'honneur d'annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Robert, Baynton et Luca, un assortiment complet de marchandises d'été telles que;

Pailles d'Italie doublées fines pour hommes;
do do do do pr. cadets, article extra;
do do simples, hommes, cadets et enfans;
do de [illegible] et pour jardin;
Feutres [illegible] mélotte, chocolat, marron, pour hommes, cadets et enfants;
Fantaisies nouvelles pour fillettes;
do do enfans;
Une variété bien choisie de chapeaux pour enfans de premier âge;
400 dous. chapeaux Campêche, noirs, pr. la campagne;
300 do de de garçons do do;
Panamas, paille d'Italie;
Chapeaux Campêche pour les habitans.
Messieurs les marchands de la campagne trouveront chez nous de la marchandise avantageuse et à des prix réellement bas. 1avril—6m

EN déchargement du navire sarde Missisipi, de de Palerme et Gênes et à vendre:—2,000 caisses limons, 3,000 caisses oranges. LANATA FRERES,
1av 9 et 11, rue Jefferson

EN déchargement du navire sarde Mississipi et à vendre [illegible] LANATA FRERES,
1av 9 et 11, rue Jefferson

EN déchargement du navire sarde Mississipi, et à vendre:—Chapeaux de paille doubles d'Italie.
LANATA FRERES
1av 9 et 11 rue Jefferson

WHISKEY—400 barils marque Cassel, 100 barils marque Excelsior,
100 demi-barils Eckstein,
En magasin, à vendre par O VALTIN & Co,
1 av 28 Tchoupitoulas

GENIEVRE ET BRANDY—100 barils de New York, marque de l'Aigle, à vendre par
1av O VALTIN & Co, 28 Tchoupitoulas

VIEUX WHISKEY—40 barils vieux Monongahela, 1854.
20 barils vieux whisky Bourbon, à vendre par
1 av O VALTIN & Co, 28 Tchoupitoulas

EN déchargement de l'Industrie, de Bordeaux [illegible]
3 barriques vin pour Castillo.
30 demi barriques vin blanc vieux.
[illegible] vin de Médoc, à vendre par
O VALTIN & Co, 28 Tchoupitoulas
[illegible]

ATTENTION.

Ventes à l'encan par le Maréchal de Etats.

Par ordre de l'Honorable Cour [illegible] paroisses Caddo et Bossier, Louisiane, pour le compte de la succession Isaac P. Wheeler.

3 avril—Consignation d'eaux-de-vie et vins [illegible] de [illegible] rue de Chartres.

8 avril—Une jolie maison de campagne, dans le faubourg Marigny, entre les rues Jackson et Philip; terrains mesurant dans le fond, pour le compte de la succession Wm Hennessen. Trois terrains, entre [illegible], à Pikesbourg [illegible] et Claiborne, pour le compte de la succession J. M. Elliot [illegible]; deux maisons en briques, encoignures Gravier et Phillippa, et un terrain y attenant; deux terrains en face, dans la rue Adèle, entre Palmyre et Rousseau, et l'îlet 359, compris entre les rues Cotta, Valence, Long et Bréaux; maison en bois à étage et un terrain à côté, vis-à-vis des magasins, entre Trésilume et Quartermaîtres; maison bâtie en bois dans la rue du Marché, entre Pacanier et Annonciation; trois terrains dans la rue Quatrième, un terrain dans la rue Première, l'îlet 312 à Carrollton et plusieurs autres propriétés dans le quatrième district.

10 avril—Deux nègres, pour effectuer un partage.

12 avril—Maison à étage dans la rue Valence, entre Magasine et Laurel, succession de Jacob Bayer. Deux maisons et deux terrains dans la rue Hevia, entre St Pierre et St Paul; trois terrains, encoignure Hevia et Gironde; trois terrains dans la rue Hevia, entre St Paul et St Pierre, le tout appartenant à la succession de Wm McLeod. Une maison basse, dans la rue Dryades entre Sixième et Septième, succession de N. G. Labarre. Une maison basse, dans la rue Terpsichore, entre Prytanie et Nayades, succession de Perry R. Warfield.

15 avril—Maison en briques à étage, rue Constance, entre Ste Marie et St Marc, et deux terrains à Grossville, le tout appartenant à la succession de Thomas M. Wadsworth. Maisons en briques à étage, à l'encoignure Gravier et Phillipa; trois magasins en briques à trois étages, à l'encoignure Camp et Girod; deux maisons basses, rue Adèle, deux maisons en briques à étage à l'encoignure Camp et Ste Marie, le tout appartenant à la succession Whiting Valentine.

16 avril—36 terrains, derrière la ville, pour le compte de la baronne de Pontalba.

26 avril—L'îlet No 31 B., à Carrollton, succession de W. H. Hanford. Deux terrains, dans la rue Poydras, entre Prieur et Johnson, succession de Sophia Inman. Propriétés foncières de valeur, actions, etc., succession de Newland et Eliza Holmes.

28 avril—Maison à étage, rue Jackson, entre Claiborne et Derbigny, succession de John Dolan.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

MM. J. A. Beard & May vendront, aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, des terres cotonnières de choix, situées dans les paroisses Caddo et Bossier, dans cet Etat—pour le compte de la succession Isaac P. Wheeler. Pour plus de détails voir aux annonces.

Marchandises sèches, étrangères et Américaines.

L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente de marchandises sèches, étrangères et américaines, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de M. Feychaud & Co. No 26, rue de la Vieille Levée.

Conditions libérales à la vente.

TERRES COTONNIÈRES ET ESCLAVES.—MM. J. A. Beard & May vendent à l'encan, aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, pour le compte de Isaac P. Wheeler, plusieurs morceaux de terre de choix situés dans les paroisses Caddo et Bossier, et vingt-cinq esclaves de prix. Des détails complets seront donnés à la vente.

Toiles! Toiles!

P. & K. REILLY viennent de recevoir, des meilleures manufactures, 120 caisses de TOILES DE PREMIÈRE QUALITÉ, pour familles, parmi lesquelles se trouvent 1000 pièces à $6 à $7 50, et 500 pièces de la célèbre toile Golden Flax.

10 caisses toiles supérieures, épaisses, d'Irlande et d'Ecosse, 12 1/2 pour draps, 75 cts à $1 la yarde.
4 caisses toiles superfines, 10 1/4 à 13 1/4.
6 do damas 8 1/4 à 10 1/4, de table.
1 do damas super. double, pour table.
5 do serviettes damas.
2 do linons assortis.
150 douzaines chemises toile d'Irlande fine, à $30 la douzaine, et 500 magnifiques robes de batiste fil, imprimée. P. & K. REILLY,
1av encoignure Royale et Canal

EN déchargement du navire suédois Industrie, venant de Bordeaux :
40 barriques vin rouge Graves,
24 do do Montferrand,
216 caisses de 12 bout. vin blanc Haut Sauterne.
56 do 12 do do Haut Barsac,
25 do 24/2 do do
2 demi-pipes eau de vie, 6 quarts do do, 6 bart. do do } Eau-de-vie Cognac Célébrated brandy Wine
4 demi pipes eau-de-vie, 6 quarts do do } Eau-de-vie Cognac Mre. Otard Dupuy 1818.
A vendre par A. CARRIERE,
1 av 25, Vieille Levée

16 barriques vin rouge St Julien,
16 do do St Emilion,
16 barriques vin rouge Montferrand,
12 do do St Estèphe
En déchargement du navire suédois Industrie, et à vendre par A. CARRIERE,
1 av 25, Vieille Levée

EN déchargement de la barque française Célina venant de Bordeaux :
5 barriques vin rouge Château Giscours,
12 do do St Estèphe de Labourne, 1851,
24 do do Montferrand, 1851.
A vendre par A. CARRIERE,
1av 25, Vieille Levée

POMMES de terre—236 barils pommes de terre du Nord, yeux violets, en déchargement du navire Cincinnati.
OIGNONS—150 barils oignons du nord, pelure argentée, en déchargement du navire Cincinnati.
PATATES douces—300 barils, d'Espagne et des Bermudes, pour plant, en magasin et à vendre par
DONNELLY, BIZZINA & Co
1avril No 68, rue Tchoupitoulas

EN déchargement du navire Mississippi, capitaine Antola, venant de Gênes, et à vendre par les soussignés :
50 paniers huile d'olive A. Croce.
5 caisses saucissons. PAUL JUGE fils & Co,
1 av 27 rue St Louis

DIVERS—40 caisses bouteilles à Madère et Porto, 200 paniers bouteilles vides;
100 douzaines verres de Marseille;
2000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons;
20 damejeannes eau de rose et eau fleur d'oranger.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
1av 27, St Louis

VINS rouge et blanc—50 do vin blanc Haut Sauterne, 50 barils vin blanc Haut Sauterne et Chat. Reinsec, 200 caisses vin rouge St Julien Médoc.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
1av 27 rue St Louis

VIN de Catalogne :—11 pipes et demi pipes de qualité supérieure, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
1av 27 rue St Louis

EAU DE VIE—50 pipes demi pipes, demi pipes, quarts et huitièmes de pipes, des marques Augustin et Yor Seltz, âme preuve, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
1 av 27, rue St Louis

$500 de récompense.

Mairie de la Nouvelle Orléans,
City Hall, 26 mars 1856.

Une récompense de TROIS CENTS PIASTRES sera donnée à quiconque fournira des renseignements qui feront arrêter et condamner l'individu ou les assassins qui, le lundi, 17 du courant, à environ sept heures du soir, au coin des rues Gravier et Magasin, ont fait feu sur ALEX. ADAMS et lui ont fait à la tête une blessure à laquelle il a succombé.
31mars JNO. L. LEWIS, Maire.

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

MAÇONS LIBRES ET ACCEPTÉS.
Nlle Orléans, 27 mars 1856.

Se rendant à l'invitation qui lui a été faite par l'Association pour le monument de Clay, cette Grande Loge posera la première pierre d'un monument qui doit être érigé en cette ville, à la mémoire du grand homme d'Etat, et notre frère HENRY CLAY, l'ami Grand-Maçon du Kentucky.

Les officiers et les membres de la Grande Loge sont en conséquence, priés de s'assembler, pour ce but, en tenue spéciale, lundi, 12 avril, à 9 heures A. M. dans le local de la Grande Loge, à l'angle des rues St Charles et Perdido.

Les membres des loges de cet Etat et les maçons soumis à une autre juridiction sont fraternellement invités à se réunir également au local de la Grande Loge pour prendre part à la cérémonie.

La procession se formera sous la direction du frère F. F. Parmele, grand maréchal, conformément à l'ordre qui lui a été donné par les grands officiers. Les frères seront revêtus des regalias selon les degrés qu'ils occupent dans l'Ordre.

Par ordre de W. M. PERKINS, Grand Maître.
Pour copie conforme :
SAMUEL G. Risk, grand secrétaire. 31 mars—12f

Avis d'élection.

LES propriétaires de bancs dans l'église St-Louis de la Nouvelle-Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection de six marguilliers, conformément au statut approuvé le 15 mars 1856, sera tenue au Presbytère, lundi 7 avril prochain, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Par ordre du Président. A. DUBUC,
31 mars—8f Secrétaire.

GROCERIE A VENDRE.

Le soussigné est décidé à vendre sa GROCERIE, située rue de Chartres No 181, entre Toulouse et St Pierre, à cause de son prochain départ pour l'Europe. Sa maison possédant une bonne clientèle tant en ville que dans la campagne, garantit un bon succès à celui qui l'achètera.
31 mars—12 B. BRETTWISER.

A louer.

La confortable maison, rue Bourgogne No 112 entre Conti et St Louis.
S'adresser sur les lieux ou à
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
31 mars—15 27, rue de la Vieille Levée

36 mulets du Mexique, à vendre par D. ADAMS, aux "Empire Stables," encoignure Jackson et Tchoupitoulas, 4me District. 31mars—5

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Ver HEBERT & Cie.
149, rue de Chartres

Un nouveau Journal!

L'AMI DE LA MAISON,
Revue hebdomadaire illustrée!!
52 numéros par an.

Prix de l'abonnement l'année $3

On souscrit chez Ver HEBERT & Cie, agents principaux

Du Courrier des Etats-Unis,
De l'Illustration de Paris,
De la Revue des Deux Mondes,
Du Conseiller des Dames,
Du Moniteur des Demoiselles,
Du Journal des Demoiselles,
Du Magasin des Demoiselles,
Des Magasins Pittoresques, de la Santé Universelle—de l'Echo des Feuilletons et de tous les journaux de sciences, d'arts, de littérature et de modes. 30mars

ENCRE STIGMATIQUE
Pour marquer le linge.
PAR MAILLY, parfumeur.

IL y a déjà longtemps que l'on avait reconnu la nécessité de pouvoir fixer des lettres inaltérables sur le linge. Après de laborieux efforts on est enfin parvenu à découvrir une encre inaltérable et bien supérieure à toutes celles faites jusqu'à ce jour.

Cette encre est en vente chez
Ver HEBERT & Cie,
29mars—6 149, rue de Chartres

ROB! ROB! ROB!—200 bouteilles véritable Rob végétal de Boyveau Laffecteur, par Giraudeau de St-Gervais, à vendre chez
LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale,
29mars encoignure Bienville

SHOP LABOZE d'écorce d'oranges amères—200 flacons sirop d'écorce d'oranges amères, tonique anti-nerveux pour les maladies nerveuses. Ce sirop n'étant pas un médicament, ceux bien l'aigret qui sert à le plus puissant de la médecine naturelle, n'est sujet à aucun régime. Dépôt unique à la Nouvelle-Orléans chez LION & PINSARD,
29 mars 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

BENZINE! BENZINE! BENZINE!—100 flacons benzine Colas, nouvelle essence pour enlever sol même, et sans laisser aucune odeur, toute tache de cire ou de graisse de toutes espèces, sur les étoffes de tous tissus, et principalement pour nettoyer les gants de peau.

Dépôt chez LION & PINSARD,
Samere 66 et 68, rue Royale, encoig. Bienville

TEINTURE D'ARNICA—[illegible] d'arnica préparée avec la plante fraîche; on l'emploie avec un succès assuré dans les cas suivants : contusions, [illegible] coupures, maux de tête, courbatures, etc.
En vente chez LION & PINSARD,
29 mars 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

Dr. [illegible], Dentiste,
[illegible]

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'il opère les opérations dentaires [illegible], il fait les pièces à dents, [illegible] [illegible]

HOTEL WASHINGTON,
aux Pass Christian,
TENU PAR
Louis [illegible] et Jules [illegible]

Cet hôtel, entièrement [illegible] à neuf et meublé [illegible], sera ouvert au public DIMANCHE, 6 AVRIL.

Les propriétaires n'ont rien négligé pour faire de leur établissement un des plus beaux hôtels de la Louisiane, et les familles auront désormais la certitude d'y trouver un confort désirable. Des chambres élégamment meublées seront toujours à la disposition des personnes qui désireraient s'absenter quelques jours de la ville, et des salons particuliers pour repas seront à la disposition des amateurs de bonne chère.

La cuisine, confiée aux soins de M. Jules de Maréchal, bien connu pour son talent culinaire, ne laissera rien à désirer. Les vins seront toujours de premier choix et le service sera fait avec toute l'attention et l'empressement possible.

Il y a en outre, en dehors de l'établissement, dans un corps de logis séparé, une excellente buvette, une salle de billard et un tir au pistolet. 30mars—1m

Librairie française.

REÇU par l'Atlas, une facture de livres français, parmi lesquels nous citerons :

GRAND FORMAT.
Rome ancienne et moderne,
La Russie de do
500,000 francs de rente.
18-12.
L'Eglise et les Philosophes,
Le Pasteur du désert,
De l'Amour
Hoëson, du Foyer et de Campagne,
Théâtre de Scribe, &c. &c.
PUBLICATIONS ILLUSTRÉES.
A. PAYA & Co,
28 ms 56 Chartres

200 douzaines chemises françaises, toile et coton devant toile, à vendre par
LEON PIERRE & CO.
28mars 81, rue de Chartres

PLUMEAUX de toutes les grandeurs et soie pour à coudre, à vendre par LEON PIERRE & CO,
28mars 81, rue de Chartres

SOUS les clefs de la douane—250 jarres huile d'olive d'Espagne,
100 balles papier floretta,
100 paniers huile d'olive de Bacigalupi en 1/2 bout.
100 caisses absinthe Noilly,
50 do vin muscat,
250 caisses vin St Julien Médoc,
200 do huile d'olive de 12 bltes de 22 onces,
Flagnol, à vendre par LANATA FRERES,
28 mars 9 et 11, Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés :
30 barriques vin vieux Margaux Médoc,
40 barriques vin vieux Saint Emilion,
40 barriques vin rouge bon ordinaire,
20 barriques vin blanc Haut Sauterne,
40 barils vin blanc Haut Sauterne,
1000 caisses vin blanc Haut Barsac, riches étiquettes,
1000 caisses vin rouge St Julien Médoc do do
500 caisses vin blanc Haut Barsac de 24 1/2 bout.
300 caisses vin rouge vieux 24 1/2 bout.
A vendre par LANATA FRERES,
28 ms rue Jefferson

Huile!.....Huile!.....Huile!
1000 paniers huile surfine de Flagnol, de 24 onces,
2000 do huile surfine de Bacigalupi, de 24 do,
1000 do huile surfine de Flagnol, en 1/2 bout.
500 do huile surfine de Bacigalupi, en 1/2 bout.
500 do huile extra de Croce. 24 onces,
400 caisses huile surfine de Flagnol, de 22 onces,
300 do huile surfine de Bacigalupi, de 22 onces,
A vendre par LANATA FRERES,
28 ms rue Jefferson

EN déchargement du N. Boynton du Havre.
100 caisses fromage de Hollande.
6 tonneaux fromage gruyère.
A vendre par LANATA FRERES,
10 m 9 et 11, rue Jefferson

VIN ROUGE—60 barriques St Julien et St Emilion, en déchargement du la barque Léopold de Bordeaux, à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
28 mars 20, Vieille Levée

LIQUEURS IMPORTÉES—12 caisses marasquin grande Zocanc: 6 do do do do do, 10 do eau verte. A vendre par
17m B. TALAMON, 181 rue Royale

VIN rouge et blanc—20 barriques vin rouge et 90 barriques vin blanc, en déchargement du navire Industrie, de Bordeaux, à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
28 mars 20, Vieille Levée

WHISKEY rectifié de Pike—100 barils, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
28 mars 20, Vieille Levée

EN magasin—1500 caisses vin rouge St Julien; 1000 do do Margaux; 1000 do do St Estèphe; 500 do vin blanc Sauterne; 20 do à rh; 150 do vin muscat; 140 do huile d'olive en grande et demi bouteilles; 10 balles amandes de Languedoc, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
28mars 20, Vieille Levée

EN déchargement du navire Léopold, venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés :
25 caisses sardines, 1/2 boites, marque A. Soyme,
25 do do do 1/4 do
Fdo DE FUENTES & CO,
28ms No 20, Vieille-Levée

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 47, rue de Chartres,

VENDRONT aux plus bas prix du marché,
2 caisses gros du Rhin noir première qualité
24 à 42 pouces. 21mars

LES soussignés invitent les acheteurs à venir examiner le grand assortiment d'articles de printemps qu'ils ont reçu par les derniers arrivages d'Europe, et qu'ils sont décidés à vendre par les marchandises à bord des navires New-Orleans, St. John, Nuremberg et Johannisberg.

Prix et conditions de vente les plus libérales. Ils accorderont en outre de grands rabais sur diverses marchandises sèches de saison pour clore des consignations.

A. STURZENEGGER & ETERNOD.
No 47 rue de Chartres
27ms entre les rues Bienville et Douane.

Marchandises en Douane,
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No. 47, rue de Chartres,

OFFRENT en vente à très bas prix—10 caisses robes mousseline en couleurs, expressément importées pour le Marché Mexicain!! 27m

EAUX de vie—Nous les clefs de la douane, 30 pipes, 50 quarts eau de vie française, âme preuve, en 1/2 et 1/4 pipes et à vendre par
QUEYROUZE & LANGDORFF,
27mrs 13 et 15 rue St Louis

Parfumerie de Pinaud.

REÇU par le navire Attica et à vendre par douzaine : Eau de verveine pour la toilette, Eau de Cologne de première qualité. Eau de bouleau, de [illegible], à vendre. Savon au suc de laitue; do d'amandes amères; do de pêche.

Il est inutile d'insister sur la valeur de ces articles, la maison Pinaud est connue pour la qualité exquise de ses produits. J. TAVON,
26mars rue de Chartres, No 107

CINQUANTE PIASTRES

DE RÉCOMPENSE seront données à quiconque rapportera au No 74, rue du Canal, ou logera dans une des geôles de la ville le nègre PIERRE, âgé de 45 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, bien constitué. Il est bien connu en ville comme ayant appartenu à Mme Léopold Guichard, de la paroisse St-Bernard. Une récompense additionnelle de 150 piastres sera donnée sur conviction de la ou des personnes qui le recèlent. Il est connu qu'il est parti le 22 décembre dernier.
THOMAS C. PAYAN & Co.,
26 mars—10f 74, rue du Canal

ADOLPHE MONGOLD, égarier, prie le public et ses compatriotes de ne pas le confondre avec un nommé Louis Mongold qui a paru dans les journaux de cette ville comme accusé d'assaut et batterie.
25mars

MONSIEUR Joseph Vastenegger, né à Bruxelles et arrivé ici par le navire James Hicks, en décembre 1855, est prié de passer à ce consulat pour affaire qui l'intéresse.

Nouvelle Orléans, 24 mars 1856.
Le Consul de Belgique,
25mars—7 H. MEUGENS.

REÇU de New-York par le navire N. T. Tallmage, 1 grosse brosses avec une bande de cuivre Nos 4, 5, 6, 7,
3 grosses brosses lisses en cuire 4o. 6. 2o.
2 do do pour vernir Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.7.8
2 do do plates pour marquer grand format.
5 do suspensoirs en coton.
1 do do moitié soie.
A vendre par CUSACHS FRERE & CO,
25 mars Encoignure Royale et St-Philippe

A VENDRE, à délivrer par le navire Marshall, de Bordeaux 100 barriques vin rouge bon ordinaire; 50 barriques vin blanc Haut Sauterne;
70 barils vin blanc do do;
300 caisses vin vieux Chateau Belair de 12 bout;
50 caisses prunes d'Ente en paubans;
20 fûts eau-de-vie vieille de Brice 1836.
A vendre par LANATA FRERES,
25 mar 9 et 11, rue Jefferson

A VENDRE—A délivrer par le navire Marie Caroline, de Bordeaux, 50 barriques vin rouge St. Julien Médoc; 20 demi barriques vin blanc Haut Sauterne; 200 caisses vin vieux Chateau Belair, 1000 caisses vin rouge bon ord. riches étiquettes; 40 caisses sel 4000 1/2 boîtes sardines à l'huile marque Dubois Allais, et à Bagot à la Rochelle,
30 caisses sel 2000 1/4 boîtes de sardines à l'huile même marque; 50 fûts eau-de-vie 4me preuve Cousseau & Martel de la Rochelle.
LANATA FRERES,
25mar 9 et 11, rue Jefferson

A VENDRE à livrer par le navire Archer, de Marseille :
500 caisses vin muscat A. Goudran.
300 do capres au vinaigre,
200 do anchois à l'huile, de F. Roux,
50 do olives farcies do
350 do savon blanc de Marseille,
400 do vermouth Noilly, Prat & Cie.
LANATA FRERES,
25 mars 9 et 11, Jefferson

POMMES de terre—120 barils Mechanics de choix de Louisville, en baril de farine, en débarquement du bateau à vapeur A. L. Shotwell et à vendre par DONNELLY, BIZZINA & Co,
25mars No 68, rue Tchoupitoulas

24 barriques vin rouge St-Estèphe,
8 do vin rouge Pauillac,
20 demi-barriques vin rouge St-Estèphe,
40 do vin blanc Sauterne.
En débarquement de la barque Léopold, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAGNAN,
24 mars 20, rue St-Louis

LAGER BEER—20 barils excellent Lager Beer de St Louis, en magasin et à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
17ms 32 rue Poydras

ATTENDU et à vendre par les soussignés :
Par le navire Prince Adalbert, de Bordeaux—40 barriques vin rouge ordinaire et 20 do vin rouge pour famille.

Par le navire Mary Bradford, de Bordeaux—30 quarts de pipes Cognac de la Rochelle de L. Martin, de preuve, 10 do de supérieure do do C. Lesage.

Par le navire Archer de Marseille—10 jarres amandes sans coque, 150 caisses savon de Castille et paniers huile d'olive en grande et demi bouteilles, 150 caisses vin muscat, 150 do Vermouth Noilly & Prats, 40 do absynthe de Pauvegeol, 20 do kirsch, 45 balles amandes, 40 do champignons.
Fdo DE FUENTES & CO,
22mars—6 20, Vieille-Levée

Tapis, Nattes et Toiles peintes pour parquets.
119 rue de Chartres.

REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que :
Tapis de VELOURS, etc;
Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur;
Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc. etc. &c
Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur coupées à la demande;
NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers, maintenant en débarquement.
Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place.
17 mars A. BROUSSEAU & Co.

TRUFFES du Périgord, pâtés truffés, etc—Reçu par le navire Industrie, arrivé de Bordeaux:
375 1/2 boîtes truffes du Périgord,
1 caisse [illegible] truffes.
1 do [illegible] do.
2 do de 100 1/2 boîtes petits pois.
1 do pâtés truffés assortis,
2 do cèpes à l'huile.
10 do de 100 1/4 boîtes sardines à l'huile.
6 do de 50 grandes boîtes do, à vendre par FAURES & NORMAN,
20 mars 35 et 35 rue Royale

PRUNEAUX nouvelle récolte—[illegible] prunes de Tours [illegible], à vendre par FAURES & NORMAN
20 mars 35 et 36 rue Royale

On demande une bonne nourrice, [illegible] rue [illegible]

SAVON—200 caisses savon de Marseille [illegible]
200 do [illegible]
En magasin et à vendre par [illegible]

$204,000!

LOTERIE DU MARYLAND,
SUR LE PLAN DE LA LOTERIE HAVANAISE.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,

Classe 13.

Tirage, mardi 15 avril 1856, dans la ville de Baltimore.
R. FRANCE & Co. directeurs.

Les lots forment un total de $204,000, répartis en 30,000 billets—1,000 lots.

Payables en plein, sans déduction. Il y a aussi un lot pour trente billets.

1 Lot de	$40,000,	soit	$40,000
1 do	20,000		20,000
1 do	10,460		10,460
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
10 do	1,000		10,000
176 do	400		70,400

APPROXIMATIONS.

4 Lots d'approximation de	$200,	soit	$800
4 do	150		600
4 do	100		400
12 do	80		960
36 do	50		1,800
16 do	50		800
40 do	40		1,600
764 do	20		14,080

1000 Lots formant un total de $204,000

Billets, $10.—Moitié de billets, $5.—Quart dito, $2 50.

APPROXIMATIONS.

Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 200 premiers lots, auront droit aux 800 lots d'approximation. Que le No 11,250 gagne le lot de $40,000, les billets numéros 11,248; 11,249; 11,251 et 11,252 recevront chacun un lot de $200, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 sur les Nos 2; 3; 29,999 et 30,000; du No 30,000, ce sont les Nos 29,998; 29,999, 1 et 2; des Nos 2 et 29,999, d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Emission de 30,000 billets, portant les numéros depuis 1 jusqu'à 30,000; mille lots, divisés en 200 lots et 800 primes d'approximation.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux numéros que portent les billets, sont imprimés sur des carrés de papier, roulés dans une enveloppe de ferblanc et placés dans une roue de verre.

200 carrés de papier, portant la somme des 200 lots, et roulés dans une enveloppe de ferblanc, sont placés dans une autre roue. Après avoir fait faire plusieurs tours aux deux roues, deux enfants, les yeux bandés, tirent l'un un numéro de la roue des nombres, l'autre un lot de la roue des lots. Les billets ouverts et exhibés à la foule, ces deux chances sont enregistrées par le commissaire, le lot placé en regard du numéro que l'on a amené. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et après l'avoir vérifié, le commissaire certifie qu'il est exact.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction. 27 mars—18f

AVIS.

LES bureaux du SHERIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS sont momentanément au
No 11, rue Ste Anne,
MAISONS PONTALBA.
JOHN M. BELL,
18 mars Shérif

Bains de la rue Conti.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.
TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissemens les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté la plus grande comme les soins les plus empressés. 22 mars—6m

SODA! SODA!
LOPEZ & Co.,
25, rue de Chartres, encoignure Conti,

COMMENCERONT ce jour la vente de leur délicieux soda. Ils auront pendant la saison tous les sirops les plus renommés, et principalement leur sirop de nectar et de bonbons, inventé par eux et dont ils sont les seuls possesseurs

Ils continueront, comme par le passé, à fabriquer fraîchement tous les jours, toutes espèces de chocolats.

Leur confiserie se recommande également par sa fraîcheur et sa bonne qualité.
Venez et jugez. 29 mars

EN débarquement du navire Bortensia, du Havre:
100 paniers champagne, Joseph Perrier
15 caisses absynthe, E Pernod
25 do kirsch do
30 caisses de 12 fromages têtes de Maure
50 do de fromages pâte grasse
4 boucauts gruyère
1000 damejeannes de 5 gals, 500 do de 3 gals, 500 do de 2 gal. 200 do de 1 gal. à vendre par
P D SEGOND & COUTIN,
25 mars 13, Bienville

EN magasin—30 barriques vin Bergasse,
200 paniers huile, 24 onces, de Fassel
160 do do 24 demi bout. do
120 do do 24 onces, James Flagnol
150 do do 24 demi bout do
75 caisses vermouth, Noilly Pratt & co
40 do do Peaud & co
50 do muscat, Jourdan Bro & co
40 do do Peaud & co
1000 caisses vin Arnavon,
Olives, capres, anchois, thon, amandes, eau de fleurs d'oranger, bouchons, bouteilles vides, &c.
A vendre par P. D. SEGOND & COUTIN,
29 mars 13, rue Bienville

Grand chemin de fer du Lac Jackson et du Nord.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

A partir du 1er avril prochain le train des passagers et de la malle partira à 6 heures du matin et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 11 heures. Il partira de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après midi et arrivera à Osyka à 8 heures du soir.

A LOUER.

Une maison confortable, No 152, rue Royale, entre St Louis et Toulouse. Les clefs seront livrées immédiatement. S'adresser à EDWD SHIFF & Co.
24mars—5t p 4j No 129, rue Commune

AVIS.

L'INTERET de EDGAR MARIN dans la maison MARIN, MALUS & Co cesse à partir d'aujourd'hui, de consentement mutuel.

EDGAR MARIN,
LUCIEN MALUS,
EDMOND MALUS.

Les soussignés continueront les affaires du gérance sous la raison L. MALUS & CO, No 6 et 4, rue Conti. Nouvelle-Orléans, 18 mars 1856.
LUCIEN MALUS,
19 mars—1m EDMOND MALUS.

PAQUES—PAQUES.
GODCHAUX FRERES,
107 et 109, rue Vieille-Levée.

SOLLICITENT leurs amis et le public en général à venir examiner leur immense assortiment d'habillements de printemps qu'ils débarquent en ce moment et qu'ils vendent AUX PRIX LES PLUS REDUITS.
Venez et examinez. 21mars

Journaux de Médecine.

LES soussignés peuvent disposer d'un abonnement aux journaux suivants pour l'année 1856 :
Gazette des Hôpitaux $13 50
L'Union Médicale $15 00
L'Abeille Médicale $3 60
A. PAYA & Co.
22 mars 56 rue de Chartres

AVIS.

LA société existant autrefois sous la raison de KERR & POINCY, a été dissoute le 16 du mois dernier, par la mort de M. Robert Kerr.

Le soussigné se charge du règlement des affaires de l'ancienne société et il se servira de sa signature pour la liquidation. Il continuera le même genre d'affaires pour son propre compte, sous la raison de A. Poincy & Co. A. POINCY.
Nlle-Orléans, 4 mars 1856. 5 mars—1m

A. D. GRIEFF & Co, 38 et 40, Vieille Levée, offrent à vendre :
Huile de lard—100 barils diverses marques,
Jambons enveloppés—130 tierçons do do
Beurre en rouleaux—200 demi barils,
Beurre en barillets—380 barillets, A. W. B.
Bougies de l'Etoile—500 caisses diverses marques,
Ale—250 barils, "Yamar et Taylor"
Whiskey—175 barils "Wilshire
Thés—500 colis assortis,
Amidon—250 caisses, "T & G. Fox,"
Pois fendus—75 demi barils,
Orge—100 barillets de 50 livres chacun,
Chandelles de suif—200 caisses 6 et 8 à la livre,
Papier de paille—1000 rames en débarquement,
Cidre—55 barils Newark.
Beurre de Goshen—80 frequins, supérieur.
A vendre en lots au gré des acheteurs à des conditions libérales 14 mars—1m

A VENDRE.

LE MAGASIN DE MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES,

Encoignure des rues de Chartres et Jefferson.

Ce magasin, assorti en marchandises du dernier goût, un des mieux situés de la ville et a, depuis nombre d'années, une belle clientèle.

Le propriétaire le vendra à des conditions libérales, à cause de son prochain départ pour l'Europe.
11 mars—1m Ve LOUIS BONNET.

Ben Kittredge & Co.,

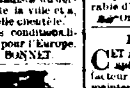

Importateurs de FUSILS et APPAREILS DE CHASSE, de tous genres. Marchands, en gros et en détail, de CARABINES AMERICAINES, PISTOLETS et armes à feu de tous genres.

No 55, rue St-Charles (près l'Hôtel St-Charles,) N. O., et No 134, Main street, Cincinnati, Ohio. 15mar—1an

Consulat de Belgique.

HENRI COUNE, de Fline, Province de Limbourg (Belgique) est prié de passer à ce bureau pour affaire qui l'intéresse. H. MEUGENS,
24 mars—10 Consul de Belgique.

GENIEVRE—15 pipes genièvre de la marque du Cheval Noir, reçue tout dernièrement par le navire Adler, venant de Rotterdam. A vendre par H. MEUGENS,
18 janv 31, rue de la Commune

GENIEVRE—18 pipes de genièvre blanc, de la célèbre marque "Schiedam Arms" importés directement et [illegible] droit au drawback, à vendre par H. MEUGENS,
14ms—6 mois 31 rue Commune

VINS en barriques—40 barriques vin [illegible], sous les clefs de la douane, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
21mars 27, rue de la Vieille Levée.

Truffes—Truffes!

UN lot de truffes du Périgord en 1/2 et 1/4 boites, en magasin et à vendre par
DUNTZE & IKEN,
21mars encoignure Royale et Conti

DIVERS—En magasin: 500 1/2 boîtes champignons;
300 1/2 boîtes petits pois;
200 1/2 boîtes do;
300 1/2 boîtes haricots verts;
500 1/2 do do do;
400 1/2 boîtes cèpes à l'huile;
400 1/2 boîtes pâtés truffés assortis;
400 1/4 boîtes do do
A vendre par DUNTZE & IKEN,
[illegible] encoignure Royale et Conti.

SARDINES à l'huile—3000 demi boîtes sardines à l'huile de la marque Gillet, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
21 mars Enc. Royale et Conti

CAFÉ DE LA HAVANE—300 sacs café vert, première qualité, de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth, en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA,
11ms—1m No 16, rue de la Douane

Plumes.

DE toutes les grosseurs pour tapissiers, etc. Ficelle fine, blanche et couleur, pour pharmaciens et autres, à vendre par
LEON PIERRE & Co,
[illegible] 81 rue de Chartres

[illegible]

Un grand [illegible] en Virginie et du Maryland sont arrivés aujourd'hui; il y a parmi eux des domestiques et des [illegible]. Le soussigné aura toujours des nègres de choix [illegible].
WALTER L. CAMPBELL,
[illegible]

MEUBLES. MEUBLES.
[illegible]

$30,000!

PRIX AU [illegible] DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.
(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)

LOTERIE de l'Académie Militaire du Sud.
Pour avril—Classe E, nouvelle série.
Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 3 avril 1856.

Gros lot $30,000

Prix des billets:—Billet entier, $5; moitié de billet, $2 50; quart de billet, $1 25.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banques payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de banque solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAM'L SWAN, agent et directeur,
24 mars— Montgomery, Ala.

$30,000!

PLAN amélioré de la Loterie de la Havane.
(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)
Loterie de l'Académie de Fort Gaines
Pour Avril—Classe 14.

Pour être tirée le 26 Avril 1856, dans la ville d'Atlanta.

GROS LOT—HUIT MILLE PIASTRES.

Prix des billets :
Billet entier, $5; moitié de billet, $ 2, 50; quart de billet, $ 1, 25.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banques payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de banques solvables, sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN. Directeur
24 mars Atlanta, Georgie

Avis.

AVIS est donné aux héritiers de feu EDMOND BOZONIER MARMILLION de présenter leurs réclamations au bureau de MM. Darby & Tremoulet, No 24, rue Bienville. 24 mars—6

MAGASIN A BON MARCHÉ,
Théodore Danziger,
Encoignure Robertson et Orléans.

A reçu par le Black Warrior et d'autres arrivages, un assortiment complet de marchandises de printemps de mode, parmi lesquelles

200 mantelets d'été, soie et dentelle, de $4 à $6 pièce;

5 caisses de toiles à chemises, à très bas prix, et pièces et demi pièces, à $8 les 25 yardes.

Un nouveau lot de broderies.

2 caisses de chapeaux de paille de printemps, etc.

Un lot frais de rubans;

Un assortiment de Guipures et de Dentelles de Cambray, pour mantelet.

Véritables Dentelles valenciennes, nouveau genre. Ces marchandises sont du dernier genre, et seront vendues à meilleur marché que par le passé, son but étant de vendre promptement en se contentant d'un léger bénéfice. 24mo—12

Résidence magnifique à vendre,
No 90, rue Esplanade.

Une maison haute, en bois, située rue Esplanade, entre Bons-Enfants et Plauché, et bâtie en face de la rue Trémé. Le lot mesure 90 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 215 pieds formant à angles droits en une allée de 12 pieds de large sur 85 pieds de profondeur, laquelle allée fait face à la rue Histoire.

La maison est nouvellement bâtie et construite avec les meilleurs matériaux.

Il y a trois jardins plantés d'un grand nombre d'arbres fruitiers et d'une variété choisie de fleurs. Il y a trois hydrants dans la cour et les jardins, deux jets d'eau, quatre citernes, dont une en fer et les autres en bois; la maison, les jardins, pianos, etc. sont en parfait état.

Pour plus amples informations et pour les conditions (qui sont excessivement libérales) s'adresser sur les lieux, au propriétaire S. Marpereau, ou à B. NAUTRE & Co
24 mars—30f 23, rue Condé

COLLEGE DE ST-VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLÈGE auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi, à quarante cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un taille et demi de village, une maison de campagne où les élèves pourront aller passer leurs jours de récréation. Une excellente commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

CONDITIONS.

Pensions, cours et raccommodage, par an $150
Blanchissage 12
Médecins et médecines 3

Les élèves qui resteront au collège pendant les vacances auront à payer une somme additionnelle de $15.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat.

Agent du collège, rue St Charles No 14. Le rév. J. D. O'Keefe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché dans le matin, l'après-midi et de midi à deux heures.
12 mars—2 mois

J. CASBERGUE,
Marchand Tailleur,
77, Rue St Charles,

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir d'Europe, par la voie de New York, son assortiment de marchandises pour le printemps et l'été, se composant comme suit

Mérinos pour belle qualité pour redingotes, habits et pantalons.

Drap pour léger pour habits et redingotes
Drap bleu anglais, bronze doré, vert russe, &c. &c.
Tweed de différentes couleurs pour habillements complets de bureau ou de ville
Coutil blanc anglais, satinet pour pantalons.

Une grande variété de coutils couleurs, des dessins les plus nouveaux

Piqué blanc anglais pour gilets de dessous.
Piqué de couleur des dessins les plus riches, &c.
Nankin pur Canton pour pantalons.

M. Casbergue ose espérer que par sa ponctualité et le fini de son travail, il continuera de conserver la confiance de sa clientèle.

Ses prix sont très modérés.

Chemises toile belle qualité et à la dernière mode.
5mars J. CASBERGUE, 77, rue St Charles.

Salon Héliographique,
Portraits exécutés en quelques secondes par l'action de la lumière.
GIROUX & HIRSCH,
142, rue Canal entre Bourbon et Dauphine.

MM. GIROUX & HIRSCH, artistes héliographes, informent le public que leurs salons et ateliers d'héliographie sont maintenant ouverts au No 142, rue du Canal, où ils recevront avec plaisir les visiteurs.

Ils profitent de cette occasion pour appeler l'attention des amateurs d'objets d'art sur le perfectionnement qu'ils ont apporté à la Nouvelle-Orléans aux portraits obtenus à l'aide de l'héliographie et présentent, comme point de comparaison avec ce qui a été fait jusqu'à ce jour, les épreuves qui sont exposées dans leur galerie.

MM. Giroux & Hirsch annoncent en outre que leur but populariser l'art qu'ils professent, ils ont fixé le prix de leurs portraits soit, en noir, au dessus du coloris, à des prix très réduits. 3mars—9m

PHOTOGRAPHIE.
Salon de Jacobs, 93 rue du Camp,
DAGUERRÉOTYPES, AMBROTYPES, &c.

JACOBS invite respectueusement les amateurs de la Photographie à venir visiter son établissement. Il n'a constamment, depuis la fin de l'été, à se perfectionner dans son art, et dans ce but, il a fait venir à grands frais de Paris tous les dernières. Les installations, dont on reconnaît l'excellence, ont été ajoutées à son établissement de façon à introduire dans son salon toutes les améliorations que l'art pouvait suggérer. Il est prêt maintenant à livrer des daguerréotypes qui seront plus beaux et durables que ceux qui ont été fait jusqu'ici dans ce genre, les ambrotypes ou portraits sur verre d'une rare élégance et des photographies, simples et en couleurs qui ne laisseront rien à désirer. Ses prix sont modérés.

M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses 17 oct—6m

AVIS.

LE Dr. ALFRED MERCIER peut être consulté tous les jours, excepté le dimanche, à l'Hôpital de la rue d'Orléans, de 8 heures à 11 heures et demie; et chez M. Soulé, rue des Remparts, de midi à une heure. 28 fev

Rue de Chartres No. 17,
Mme ROBERT,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu de Paris un assortiment de modes de printemps, consistant principalement en chapeaux crêpe et dentelle, chapeaux de paille à jours et unis, dito pour fillettes et enfants, capotes crêpe, dito blonde et dentelle, mantelets de soie, dito dentelle, poinset; voiles, fleurs, coiffures, parures de mariées, voiles de mariées, dentelle, fantaisie, broderie, ombrelles marquises, gants, mitaines filet, etc. 26mars—1m

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFORESSIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, parce qu'ils confectionnent eux-mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvrières qu'il emploient. 28 fev

On demande de cent à cent cinquante ouvrières.

PIANO REGULATEUR.

CET instrument tout en fer, patenté et confectionné spécialement pour ce climat, par M. PIFFAUT, facteur de pianos patenté, rue Royale, No. 294, est maintenant exposé chez

My. Ferrome, rue du Camp, 13,

Où les amateurs et les artistes sont invités à aller le visiter.

Le système de construction de ce piano offre toutes les garanties possibles de solidité et n'est pas accessible aux variations de la température, de sorte qu'il n'est pas susceptible de se désaccorder comme les autres pianos. Il a en outre l'avantage de pouvoir s'accorder au ton des instruments et des voix sans l'aide de l'accordeur.

Ce bel instrument est estimé à $800 et l'on connaîtra chez M. Parson le mode de vente adopté par le facteur. 22 fev—6

Dr. SAMUEL REYNOLDS,
Bureau No 115, rue Gravier, Nlle-Orléans.

GUÉRISON des CANCERS; la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCÈRES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. 16 mars—1an

Réouverture de la Confiserie coin Canal et Carondelet.

J. F. LEFEVRE successeur de J. Vincent, a l'honneur d'informer le public qu'il fera aujourd'hui la réouverture de l'établissement situé coin Canal et Carondelet, dont il s'est rendu acquéreur.

M. Lefevre continuera également à donner ses soins, comme par le passé, à son établissement coin des rues Royale et St Pierre. M. L. annonce en outre qu'il a ajouté un nouveau salon à ce dernier établissement et qu'à l'avenir il y aura un salon pour les dames et un autre pour les messieurs. 22fev

F. [illegible] & Co.
[illegible]

De marchandises [illegible] et [illegible]

30, RUE DE CHARTRES
Entre Bienville et Conti.

REÇU par les derniers arrivages un magnifique assortiment de marchandises nouvelles pour le printemps.

BONNETERIE blanche et de fantaisie.
CHEMISES blanches et en couleur, Bretelles, Cravates.
MERCERIE, Broderies, Rubans, Garnitures.
GANTS et Mitaines en filet uni et brodé.
EVENTAILS en papier et en soie.
Portemonnaies, Peignes, Brosses, Parfumeries.
Articles de fantaisie, &c. &c.

MM. les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats de la saison.
26 fev—3m [illegible]MAILHO & Co.

A VENDRE

UN MULATRE de 25 ans, bon ouvrier fondeur, excellent sujet, garanti sous tous les rapports, et plusieurs autres esclaves, tels que blanchisseuses, cuisinières, etc. S'adresser à M. F. COQUET,
24 mars— 47, rue Conti

FUSILS ANGLAIS.

LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas. P. [illegible], de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour un ou plusieurs fusils, selon le modèle voulu.

Ayant en main un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Purdey & [illegible] et de Moore & Grey, de [illegible] ils réclament l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix.
14mars—3m [illegible] & OLIVER, No 48, rue Conti

GOMME ARABIQUE—60 caisses de qualité supérieure. A vendre par [illegible] & CO,
77 et 79, Tchoupitoulas

VENTE PAR L'ADMINISTRATEUR.

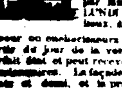

L'hôtel bien connu sous le nom de HOTEL DES CHENES VERTS, situé à Biloxi, Miss., et tous autres biens par Mme F. PRADAT, sera vendu LUNDI 7 AVRIL prochain, sur les lieux, à Biloxi, au plus haut enchérisseur ou enchérisseurs à douze mois de crédit à partir du jour de la vente. L'établissement est en parfait état et peut recevoir de trois à quatre cents pensionnaires. La façade, sur le Golfe est de trois arpents et demi, et la profondeur de trente cinq arpents, et le tout est borné sur la Baie de Biloxi. Il y a un excellent wharf où s'arrête le steamer en allant à Mobile et en revenant.

Les fournisseurs annoncent au public qu'il n'est nullement dans l'intention d'acheter cet hôtel. Ils invitent les acheteurs à se présenter librement avec l'assurance que la vente se fera de bonne foi.
F. PRADAT, administrateur.
19 fev—2f aussi

PHARMACIE,
Encoignure Conti et Bourgogne.

SPECIALE
POUR LE TRAITEMENT DES
MALADIES SECRETES
ET DES MALADIES DE PEAU
GUERISON DE
L'hydrargyrie,
MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE
Intérieur ou extérieur
DU MERCURE. PAR
E. GAUDOZ, Pharmacien.

29 mars—3m

FAURES & NORMAN,
33 et 35, RUE ROYALE, ENCOIGNURE TOULOUSE
Importateurs de vins, eaux de vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail 27 nov

LES soussignés ont formé ce jour une société en commandite sous la raison sociale de
AD. OBNER STROUSE & Co
ADOLPH LEMLE
J. G. STROUSE
J. LEVY.
Nlle Orléans, 15 mars 1856 15m

BAS, BAS, BAS.

NOUS venons de recevoir de la célèbre manufacture de George Brettle & Co. de Londres, 15 caisses bas coton, pour dames, hommes et enfants.

5 caisses bas blancs et écrus do do.
1 caisse chemises de peau en gaze.
Aussi
1 caisse chaussons fantaisie, pour hommes.
J. A. E. REILLY
24mars Canal et Royale

EN débarquement du navire H. Geber du Havre
20 caisses jus de framboises
3 tonneaux fromage de Gruyère
30 caisses fromage de Hollande
700 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons
A vendre par HENRI VALETON,
28m 40, St Louis

EN débarquement du navire Léopold de Bordeaux
40 barriques vin rouge Cantenac, à vendre par FERRIS FRERES
28 ms—1M enc. Royale et du Marché

DIVERS—200 1/2 boites juliennes, 200 1/4 do
300 1/2 boites bouillon gras,
200 1/2 boites lait doux, 100 1/4 do,
100 boites veau roti,
100 do bœuf bouilli
400 1/4 do pâtés truffés
500 1/2 do cèpes à l'huile,
500 1/2 do champignons,
400 1/2 do thon mariné,
2000 1/2 do sardines, 1500 1/4 do
500 1/2 do petits pois,
25 1/2 do lamproies,
100 1/2 do haricots verts
A vendre par FERRIS FRERES
26 ms—1m enc. Royale et du Marché

EN débarquement du navire Industry, venant de Bordeaux
50 quarts pipes eau de vie pâle, de Edmond Jacob,
A vendre par X. LAMBERT
26 ms 66 rue des Magasins

SUCRES raffinés—25 barils Crushed
25 do en poudre,
25 caisses en pains,
En débarquement et à vendre par
BERNARD TURPIN
26 mars 67, rue des Magasins

CORDAGES—100 caisses cordages de Boston et [illegible] à vendre par [illegible] 47, Magasins

[illegible]
rue Royale No 186

EXTIRPE les cors oignons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur dans l'espace de dix minutes et peut assurer la chaussure sans éprouver le moindre mal.

Les prix sont de $1 par cors ou dix piastres par abonnement. L'abonnement comprend une année pour les maladies du pied et ne suffit pour une foi. Il se rend à domicile depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures après midi. Le salon pour les dames est sur le [illegible]. Il a reçu du gouvernement des certificats de la guérison radicale, [illegible] ville de Paris. Et la Nouvelle-Orléans, et [illegible] jamais deux ans de pratique dans le monde de nos amis et le public continuement de le donner la confiance qu'ils lui ont accordée.
CHARLES LEVY rue Royale, 186
7 fev—3 m entre St. Pierre et Orléans

Seines, Eperviers,
TRÉMAILLES ET FILETS DE TOUTES SORTES

On trouve toujours à vendre en gros et en détail au magasin du soussigné
No. 26, rue de Chartres,
Entre les rues Bienville et Conti.

UN très grand assortiment de seines de toutes dimensions, en fil anglais et français ainsi que $1 de coton; ces seines ont toutes de très longs yards et sont à mailles ordinaires, prêtes ou très larges mailles; leur construction les plus perfectionnée ne laisse aujourd'hui rien à désirer à messieurs les pêcheurs difficiles. Aussi un très grand assortiment d'éperviers en fil ou de très fort, de toutes les sortes de mailles, etc. filets, crabes, nombreux et métiers de toutes les grandeurs—Un ne chasse également sur les fleuves et la lance pour les cinq ou [illegible].
15mar P. LEVEREK, 26, Chartres

MANUFACTURE D'HABILLEMENTS
POUR PLANTATION, DE LA LOUISIANE,
118, rue du Canal, entre Royale et Bourbon.

LE soussigné ayant terminé ses arrangements pour la manufacture, sur une très grande échelle, de vêtements pour plantations, informe MM. de la campagne et les marchands en général qu'il est maintenant prêt à remplir tous les ordres qu'on voudra bien lui confier, et à des prix réduits, de linge fait pour nègres. Ce linge sera fait de la meilleure étoffe, et de la taille de chaque sorte sera vendu à un bon marché que [illegible] de qualité inférieure sortis des manufactures [illegible].
A. P. REBRAND,
Magasin de marchandises sèches, en gros et en détail, No 118, rue du Canal,
17 mars entre Royale et Bourbon

Magasin à bon marché.
MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Pour la dernière saison.
AU PRIX COUTANT.
Encoignure Hôpital et Chartres (Conde.)
Mme FABIO.

Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux dames en général qu'elle a reçu de France et d'Angleterre un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de saison, comprenant

Chapeaux de paille unis et à jour, pour dames et demoiselles, capuchons d'enfants.

Chapeaux de crêpe, chapeaux de mariage et de bal.

Garnitures de fantaisie.
Broderies.
Mantelets de soie et dentelle, voiles de dentelle française.
Voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que son bon choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues AU PRIX COUTANT, lui assureront le bienveillant patronage du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 7 mars—2m

Ancienne Maison
Mme P. LAFARGUE,
Rue Bourbon No. 133, près St. Louis,
Spécialité de Dentelles.
6 fev—2 m

Photographie.
Salon de Daguerréotype, de Photographie et d'Ambrotype, de
GUSTAFSON.
No. 120, rue du Canal, Nlle Orléans.

M. GUSTAFSON invite les amateurs de belles œuvres dans cette branche de l'art, à venir examiner ses spécimens de daguerréotypes, de photographie et d'ambrotype. Ayant profité de toutes les améliorations faites aux Etats-Unis et en France qu'il a eu, lors de son dernier voyage, les meilleures occasions d'étudier tout ce qui était ancien et nouveau, il est prêt aujourd'hui à exécuter des daguerréotypes, etc., d'un genre inconnu jusqu'à à la Nouvelle-Orléans. S'étant assuré les services d'un artiste d'une rare habileté et d'une grande expérience qui a parcouru les principales villes de l'Europe et des Etats-Unis, il est à même de tirer des portraits de premier ordre dans le plus bref délai.

Un artiste accompli se rendra immédiatement chez les personnes qui désirent faire prendre les portraits d'amis morts, de malades, etc.

Ses prix sont à la portée de tout le monde.

Les salons sont vastes et beaux. Les amateurs ne regretteront pas de les avoir visités.

N. B.—Il prend des portraits de grandeur naturelle d'après des miniatures ou d'autres portraits par la photographie. La ressemblance est parfaite et toujours excellente. 17mars—6m

Excellente occasion!
au magasin à bon marché de
HARBY,
183 RUE DU CAMP 183

REÇU tout récemment un grand et bel assortiment de marchandises de printemps et des dernières de Paris, parmi lesquelles on remarque:
Robes Bayadère [illegible]
Robes [illegible] 6 à $10
Robes [illegible] 4
Robes [illegible] 4
Robes [illegible] 4
Robes mousseline à carreaux, $1 25 à la yarde.
Batiste fil à dessins, à 40 cts la yarde.
Belle brillantine française 25 do.
Barèges unis et à dessins 25 do.
Bonnets de printemps, dernier genre, 50 cts la yrd.
Collerettes de Valenciennes et de guipure.
Parures mousseline suisse et jaconat.
Dentelles guipure et valenciennes.
Jupons riches brodés.
Manches, cols, bandes, &c. brodés.
HORACE HARBY,
29 mars— 183 rue du Camp

EMBAUMEMENT DES CORPS.

P. CASANAVE, entrepreneur, No. 27, rue Marais, entre Dumaine et Bienville, ayant acheté du Dr. Holmes, de la ville de New York, le droit d'EMBAUMER LES CORPS, exécutera promptement tous les ordres, le jour et la nuit. Le procédé est simple et s'effectue à l'aide de nouvelles moyens. Les corps qu'il embaume sont garantis à l'abri de la décomposition et peuvent être transportés dans n'importe quelle partie du monde sans exhaler la moindre odeur, dans n'importe quelle saison. Les corps qui sont dans un état avancé de décomposition sont remis en état d'être parfaitement conservés. Les pamphlets contenant des détails complets seront donnés sur demande. N. B. Les corps des ministres, médecins et avocats seront embaumés gratis.

VERITES POPULAIRES.

NOUS affirmons que notre Huile Sylvique a une couleur égale à celle de l'huile du Basilic [illegible], pour un quart de prix. Nous affirmons que l'huile Sylvique donne une couleur égale à celle de l'huile de graine, pour un tiers du prix. Nous affirmons que l'huile Sylvique donne une couleur égale à celle de l'huile de lin, pour un tiers du prix de ce dernier article. Nous affirmons que l'huile Sylvique est une huile fine et aussi peu sujette à l'épaisseur que l'huile de graine. [illegible] qu'elle coûte un tiers moins que la campêchine. L'huile Sylvique [illegible] peut [illegible] au dépôt de l'huile Sylvique, No. 60, rue de la Commune. [illegible] à la flamme. [illegible]
[illegible] & [illegible], rue [illegible]
Agents.

[illegible] reçu par les navires [illegible] à vendre par [illegible] des Magasins